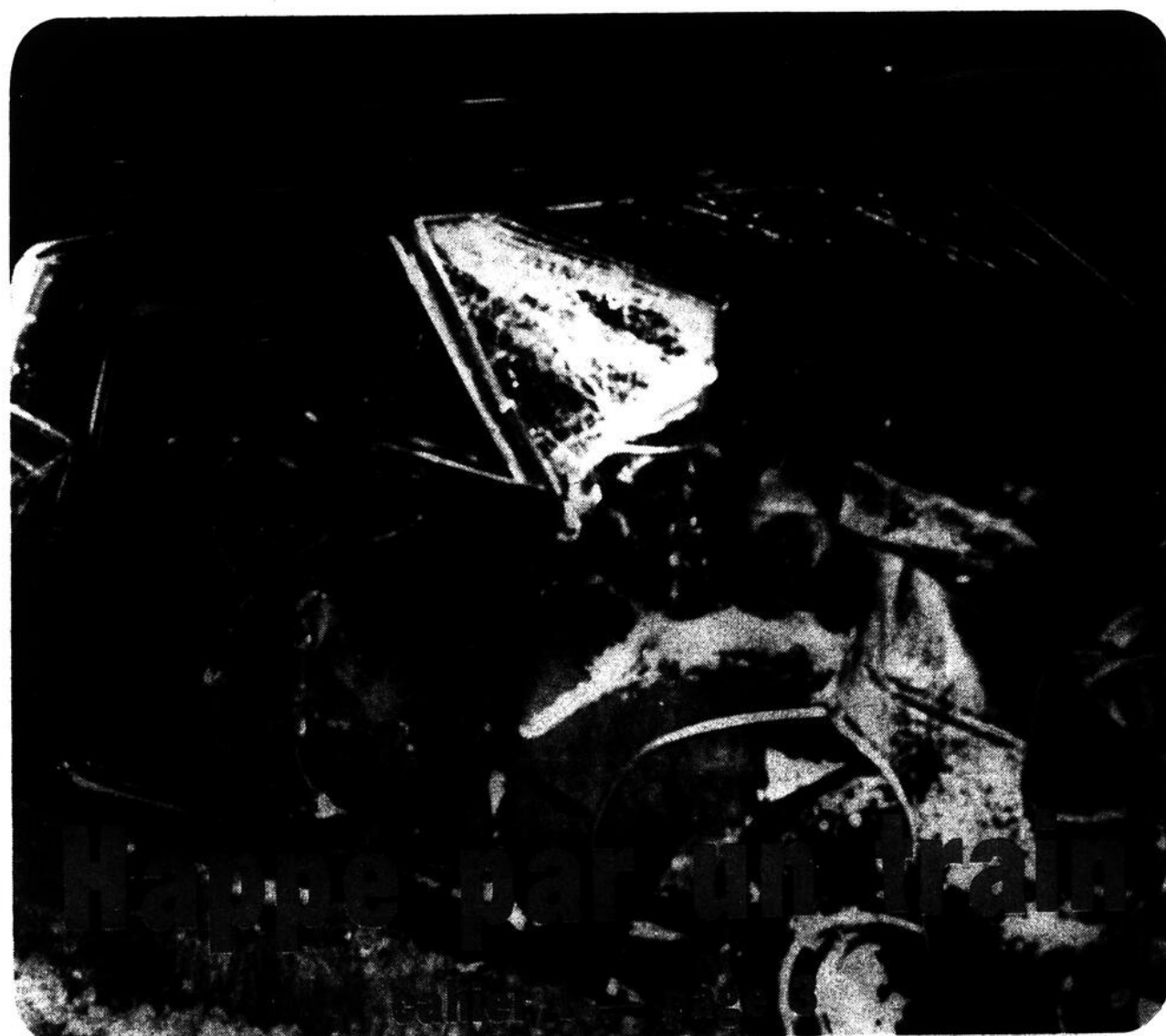


L'UNION

VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS 15 JANVIER 1974 108e ANNEE, NUMERO 5 — 3 CAHIERS, 64 PAGES 20 CENTS

Jeune femme abattue d'une balle à la tête à St-Pierre Baptiste

cahier 1 — page 3



Sommaire

- **Question d'énergie...**
cahier 1 — page 2
- **Les marchands déçoivent**
cahier 2 — page 1
- **Warwick en fêtes...**
cahier 1 — page 2
- **Jeux d'Hiver**
cahier 3 — page 1

Le Club de presse Louis Francoeur prépare son 13e gala Personnalité

VICTORIAVILLE (MD) — Les membres du Club de presse Louis Francoeur tiendront, la semaine prochaine, plus précisément le 25 janvier prochain, leur treizième Gala Personnalité. Cette soirée annuelle se déroulera au Motel Colibri.

La renommée de ce gala

n'est plus à faire et déjà, à un peu plus de dix jours du gala, les spéculations vont bon train. C'est à qui pourra deviner le nom de celui et celle qui seront choisis Personnalité masculine et Personnalité féminine 1973. Rappelons que l'an dernier le prix Louis Francoeur avait été

décerné à M. Robert Caron et Mme Marguerite Patry.

Neuf autres prix seront remis au cours de cette importante soirée. Il y a en premier lieu le prix "Bois-Francis" attribué à la personne ou l'organisme ayant été responsable de la réalisation de l'année. Lors du gala 1973,

ce prix fut décerné à M. René Bergeron, responsable du projet du mini-parc d'Arthabaska.

Par ailleurs, le Club Holstein des Bois-Francis recevait le trophée "Suzor Côté" attribué à la personne ou l'organisme ayant le plus fait connaître la région des Bois-Francis.

Le prix "Erable", décerné à la personne s'étant le plus illustrée au chapitre du développement sportif dans la région, était remis, l'an dernier, à M. Claude Moreau.

Toujours dans le domaine sportif, le club de presse Louis Francoeur remet cha-

que année un prix, soit le trophée "Chêne" à la personne considérée comme l'athlète de l'année dans la région. L'an dernier, ce prix fut décerné à Michel Laurendeau.

Lors du gala 1973, Jean-Paul Mailhot se voyait gratifié du prix "Champagne" attribué à la personne ou à l'organisme ayant le plus collaboré avec la presse au cours de la dernière année.

Par ailleurs, le prix "Humanitaire" attribué à une personne ayant travaillé dans l'ombre au développement social de la collectivité favorisait M. Yvan Coutu.

Enfin, le club de presse Louis Francoeur décernait à Me Jean Moisan le prix "Honneur au mérite" attribué à une personne s'étant illustrée au cours des dernières années ou occupant une fonction débordant les cadres de la région des Bois-Francis.

Deux prix n'avaient pas été décernés lors du Gala 1973. Il s'agit du prix "Coucou" à l'organisme ayant démontré très peu d'esprit d'initiative au cours de la dernière année, et du prix "Caramell" décerné à la personne ou à l'organisme s'étant mis en évidence dans le domaine de l'hospitalité tant au niveau de la population que des gens de la presse.

Quels sont ceux et celles qui seront récipiendaires des différents trophées lors du gala du 25 janvier prochain? C'est le secret des dieux!

Un contrôle d'Ottawa sur notre énergie électrique?

VICTORIAVILLE (HLD) — "Il ne faut pas que les bills C-236 et C-245 passent". Ce sont les propos de M. Victor Paul, recueillis lors de sa dernière conférence de presse, tenue jeudi dernier au cercle Alecol. On sait que M. Paul est président régional con-

vaincu de l'Association Progressiste Conservatrice fédérale du Québec.

En effet, comme le souligne M. Paul, par le bill C-245, le Gouvernement d'Ottawa, sans consulter les provinces s'arroge le droit d'imposer une taxe à l'exportation du

pétrole. Dans ce cas, en vertu du même principe, pourquoi le gouvernement ne pourrait-il pas contrôler les autres richesses naturelles des provinces, comme les autres produits miniers et l'énergie électrique?

Et d'après le texte du bill

C-236, c'est encore plus clair, ajoute le président. Cette loi, supposément introduite en Chambre pour parer à la crise du pétrole, permet au Gouvernement d'Ottawa, par l'intermédiaire de l'Office de Contrôle de l'énergie, de régner en roi et maître dans le domaine de l'énergie, y compris l'énergie électrique et ce, sans consultation aucune avec les provinces productrices.

Allons-nous laisser Ottawa s'arroger des droits qui nous reviennent, de continuer M. Paul. Nos richesses naturelles doivent être contrôlées par le Québec et non par Ottawa. Cette politique centralisatrice du Gouvernement doit intéresser tout spécialement, les Québécois, surtout à l'ère du développe-

ment de la Baie James.

Jusqu'à date, l'intervention de l'opposition progressiste-conservatrice au débat de la Chambre des Communes a été vaine, "à cause de l'attitude carrément centralisatrice, affichée par la députation libérale d'Ottawa et ses alliés socialistes du N.P.D."

C'est une question de principe qu'il s'agit de défendre, poursuit-il. Les bills ne sont pas encore adoptés mais ils peuvent l'être si personne n'intervient.

Il ne reste plus qu'à espérer que notre Ministère des Richesses naturelles et les autres soient nombreux, lors de la prochaine conférence d'Ottawa les 22 et 23 janvier prochain à défendre les droits des provinces et à protéger leur autonomie.



DISCUSSION. — M. Gilles Bermargian, directeur de l'information à C.F.D.A. discute avec M. Victor Paul, président régional de l'Association Progressiste Conservatrice fédérale du Québec, lors d'une

conférence de presse convoquée par M. Paul, jeudi le 10 janvier dernier au cercle Alecol Inc. sur la route de St-Albert.

(Photo L'Union)

Dossier cumulatif:

Les parents se regroupent pour combattre le dossier

VICTORIAVILLE (MD) — Un comité ad hoc a récemment été formé afin de sensibiliser davantage les parents de Victoriaville et la région au dossier scolaire cumulatif.

Ce comité est dirigé par Mme Eilien Dugal. Elle est secondée par Mme Louise Ricard Lavoie, m.s.s., t.s.r., vice-présidente; Mme Pierrette Provencher, deuxième vice-présidente; Mme Pauline Dubois, secrétaire. Les directeurs sont Mme Thérèse Pothier, Mme Hélène Giguère de Plessisville, M. Gérard Pothier, Mme Francine Lauzier de Warwick et l'abbé Fernand Noël.

Le comité demande à tous les parents d'exiger auprès de leur commission scolaire respective tous les documents

explicatifs sur la façon de procéder pour compléter le dossier scolaire cumulatif. C'est la seule façon de connaître réellement le contenu de ce fameux dossier.

Par ailleurs, nous avons appris que l'Association des parents des élèves du Collège Claretain de Victoriaville s'oppose à l'implantation du dossier cumulatif.



C'ÉTAIT FÊTE, SAMEDI! — C'était fête, samedi dernier, pour les Optimistes et leurs épouses, lors d'une soirée sociale au motel Colibri. Parmi les membres présents, on remarquait la présence de

M. et Mme Raymond Charbonneau, ex-président, Jean Roux, président actuel et M. et Mme Gilles Boucher, ex-président du club.

(Photo L'Union)

Vandalisme

ARTHABASKA (MD) — Un acte de vandalisme a été commis en fin de semaine dernière à l'imprimerie d'Arthabaska. En effet, un individu aurait projeté une bouteille de coke à travers la fenêtre du bureau du gérant.

Selon les premières constatations, le méfait aurait été commis tôt, dimanche matin. Ce sont les agents de la Sûreté municipale d'Arthabaska qui ont charge de l'enquête.

A Saint-Pierre Baptiste Meurtre d'une jeune femme

par Marcel Duchesneau

SAINT-PIERRE BAPTISTE — Une jeune fille de 28 ans de Saint-Pierre Baptiste, dans le comté de Mégantic, Ghyslaine Fortier, a été assassinée d'un projectile de calibre .22 à la tête, lundi vers 1 h. 30 du matin. Elle serait décédée sur le

coup.

Les policiers du détachement de Thetford Mines de la Sûreté du Québec détient un témoin important suite à ce meurtre. Il s'agit de Pierre Gagnon, évadé de l'Institut Leclerc dans la nuit du 6 au 7 janvier dernier.

Lancement officiel du chant "centenaire"

WARWICK (MD) — Au cours de la prochaine activité du centenaire de la paroisse Saint-Médard de Warwick, activité qui aura lieu le 19 janvier prochain à la salle du Canton, le comité des fêtes civiques présentera à la population un chant de circonstance composé par deux paroissiens, soit Mme Lorraine Beaudet et le docteur Edouard Breton qui ont réalisé un véritable chef-d'œuvre.

Cette mélodie sera accompagnée par l'orchestre Gourde de Warwick, la plus vieille orchestre de la paroisse. Ce chant du centenaire est maintenant endiqué et interprété par des anciens membres de l'excellente chorale "Les Michaels". Ce disque, frappé "stéréo" sera en vente à compter du soir du lancement et le couple responsable de la vente de ce disque durant les

festivités du centenaire est Claire et Rénald Beaudet.

Les Loisirs-danses de Warwick ont bien voulu mettre à la disposition des fêtes du centenaire leur samedi soir déjà réservé depuis longtemps pour leur activité. De plus, cet organisme laisse dans les coffres du centenaire les profits de la soirée de lancement du chant "centenaire."

Programme

Voici le programme de cette grande soirée du lancement du chant du centenaire. Le tout débutera à 19 heures, samedi le 19 janvier, par un sleigh-ride sous la responsabilité du directeur des loisirs de Warwick, M. Jean Houle. La caravane quittera le stationnement de la salle du Canton pour se rendre à quelques milles du Mont Gleason pour admirer la descente au flambeau. Les jeunes du CJR de Warwick s'occupent de

fournir les voitures.

A 20 heures, toute la population est conviée à venir admirer la descente au flambeau réalisée par la patrouille de ski du Mont Gleason.

Tous retourneront par la suite à la salle du Canton pour une veillée populaire qui débutera à 20 h. 45. Le prix d'entrée est fixé à \$1.50 par personne. Au cours de cette soirée, plus précisément à 22 heures précises, on dévoilera officiellement le "chant du centenaire", suivi de la présentation du "cœur d'or" de la festivité en la personne de Mme Létitia Lachance.

MM. Harold Mailhot et André Moreau agiront tour à tour, au cours de la soirée, comme maître de cérémonie.

Concernant la descente au flambeau, on est prié de noter que s'il y a tempête, elle sera remise à une date ultérieure.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, c'est à la suite d'une assez longue altercation au domicile de la jeune Fortier, soit chez M. et Mme Robert Fortier, que le meurtre se serait produit. Gagnon venait d'être maîtrisé par les membres de la famille lorsque les agents Messier et Bélanger sont arrivés sur les lieux.

L'ENQUÊTE

Le coroner du district, M. Jean-Marc Côté, a reporté l'enquête du coroner au 22 janvier prochain, à 19 h. 30, au Palais de Justice de Thetford. Par ailleurs, ce sont les agents de l'escouade du crime contre la personne du détachement de Thetford Mines de la Sûreté du Québec qui sont chargés de faire la lumière sur ce meurtre.



CHANT DU CENTENAIRE — C'est au cours d'une soirée populaire qui aura lieu le 19 janvier prochain que se fera le lancement officiel du chant du centenaire de la paroisse Saint-Médard de Warwick. La photographie ci-dessus nous montre, dans l'ordre habituel: Mme Lor-

raine Beaudet qui a composé la musique du chant du centenaire; M. Edouard Breton qui a fait la composition des paroles, l'abbé Alphonse Desharnais, curé de la paroisse et M. Clément Letarte, président des fêtes du Centenaire de Warwick.

(Photo L'Union)



COLLISION — Une collision entre une automobile et un train s'est produite lundi dernier, vers 16 h. 45, au coin de la rue Pie X et du boul. Gamache. Les blessés sont M. Donat Fortier, 65 ans,

du 4 rue Hamel, Victoriaville, Mme Fortier et Diane Boucher, 10 ans, du 46 rue Labbé. Les dommages causés à la voiture sont estimés à plus de \$2,000.

(Photo L'Union)

Machine à écrire légère tout acier BROTHER

- * Clavier de bureau pleine grandeur de 84 caractères réguliers.
- * Margeur instantané et divisions graduées pour le papier.
- * Clé de déblocage, règle à mesure synchronisée et support pour carte.
- * Cette compacte solide se caractérise par un bon rendement et un fonctionnement sûr.
- * Vous dactylographiez du bout des doigts pour travail rapide et confortable.
- * Ruban à 2 couleurs plus position pour stencil.

- * Touches contournées, ayant la forme de vos doigts.
- * Interligne à demi interligne pratique pour taper les formules.
- * Ouverture pour tire-lignes.
- * Coffret type console.
- * Pièces et service dans tout le pays.
- * Position pour stencil.

Dimensions 14 1/2 x 15 x 5 1/2. Poids d'expédition 135 lb.



Jacques Bergeron
Ltée

296 EST. NOTRE DAME C.P. 537 - TEL. 752-4505

VICTORIAVILLE Que.

Tout pour le bureau

commentaires - éditoriaux

Laissez-nous dormir en paix!

Depuis quelques semaines, la neige a enfin décidé de tomber en abondance, à la grande joie des skieurs... et des motoneigistes. Les uns comme les autres s'en donnent à cœur ouvert.

Cependant, plusieurs motoneigistes, dans leur trop grande joie, manquent un peu de civisme. Ils oublient trop facilement les lois qui réglementent l'usage de la motoneige.

Rappelons qu'il est défendu de circuler en motoneige à l'intérieur des limites de la municipalité. Or, malheureusement, nombre d'adeptes de ce sport circulent à qui mieux mieux dans la ville, principalement dans les secteurs résidentiel et industriel, et ce, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit.

De plus, certains motoneigistes vont même jusqu'à circuler dans les rues, se foutant éperdument des dangers que cela comporte. Pourtant, chaque année, plus d'une centaine d'entre eux perdent la vie bêtement, parce

qu'ils ont fait fi du danger. On a déjà un mort à déplorer dans notre région depuis le début de l'hiver. Combien en aurons-nous d'ici la fin de la saison? Seras-tu le prochain?

Il y a également la pollution par le bruit. Certains adeptes de la motoneige semblent oublier qu'il est très désagréable de se faire réveiller, en pleine nuit, par la pétarade d'une motoneige. Avec un peu plus de savoir-vivre, on éviterait beaucoup d'engueulades et de prises de bec. Alors, pourquoi ne pas aller pratiquer ce sport sur les pistes aménagées à cet effet?

En fait, notre région compte d'excellentes pistes pour motoneigistes, très bien entretenues d'ailleurs. De plus, depuis quelques années, le gouvernement encourage tous les adeptes de ce sport à faire partie d'un club de motoneige. Le coût d'admission est très minime. D'ailleurs des subventions sont versées à plusieurs clubs pour l'aménagement et l'entretien de ces pistes.

Nous souhaitons donc à tous les "enragés" de ce sport magnifique, une excellente saison hivernale. Promenez-vous autant que vous le désirez sur les pistes pour motoneige, soyez très prudents et, s'il vous plaît, laissez-nous dormir en paix!

Marcel Duchesneau



LE HUITIÈME jour

J'avais été choisi au milieu de mes frères,
Transporté avec soin jusque dans le salon;
La Reine du foyer a dit: "Je le préfère
"A tous ceux que j'ai eus, c'est digne d'APOLLON."

Costumé, je brillais de toutes les couleurs,
J'étais gonflé d'orgueil, je le vois à présent;
j'étais prêt à braver les plus grandes chaleurs,
Je portais pour chacun avec joie un présent.

J'ai eu soif, mais aucun ne m'a donné à boire,
De moins en moins hélas! j'attirais l'attention;
J'ai besoin de crier à quelqu'un mon déboire,
Quelqu'un qui comprendra toute ma déception.

On m'a jeté dehors et tout nu dans la neige,
Ah! j'ai froid, je me meurs, flanqué là sous le ciel;
On me mettra au feu... Parle d'un sacrilège!!
Tel est toujours le sort du SAPIN DE NOËL.

O. Erdna

opinion LIBRE

L'Union invite tous ses lecteurs à lui faire parvenir leurs opinions sur quelque sujet que ce soit. La rédaction publiera sous cette rubrique toutes les lettres ne dépassant pas 300 mots qui lui parviendront au 370, rue Girouard, Arthabaska. L'Union refusera les lettres anonymes ou portant atteinte à la personnalité.

Gouverner, c'est prévoir... dit-on?

Lettre ouverte à M. Claude Castonguay
Ex-ministre du 1er cabinet Bourassa

Québec, le 17 décembre 1973

Monsieur,

Les journaux nous ont rapporté, il y a quelques jours, les propos que vous avez bien voulu livrer à leurs lecteurs, propos remplis de réflexions profondes sur votre expérience récente en politique, et de conseils à ceux qui continuent à s'y adonner.

D'autres se sont chargés de vous répondre "ad rem", à propos de questions que, tels les problèmes constitutionnels, ils connaissent mieux que moi. Il en est un, M. Dumont, qui semble avoir touché une note assez juste quand il a écrit que, après tout, vous devriez bien prendre à votre charge quelques-unes des consé-

(Suite à la page 6)

L'UNION			
Fondée en 1966, L'Union des Cantons de l'Est est publiée et imprimée par L'imprimerie d'Arthabaska Inc., 170 rue Courville, Arthabaska, Qué., 819/357-2065			
Editeur:	Roger Lussier	Prix des abonnements par la poste:	
Rev. en chef:	Marcel Duchesneau	Canada:	6 mois - \$4.00
Redacteur:	Pierre Mailhot	1 an - \$8.00	
	Linda Bergeron	Autres endroits:	6 mois - \$7.00
Collaborateurs:	Alcide Fleury	1 an - \$12.00	
	Georges Bechard		
	Comité d'information chrétienne		
Carte postale:	Pierre Turgeon	CAMELOTS:	
Publicistes:	Michel Gagné	Victoriaville, Arthabaska,	
	Réal Pellerin	Pineauville, Plessisville,	
	André Arseneault	Warwick	20c le numéro
Tirage:	Jacques Gagnon	Aux endroits desservis par camélots, il n'y a pas d'abonnement par la poste.	
Mise en page:	Gilbert Gervais	Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme charte de deuxième classe de la présente publication.	
Montage:	Robert Courtois	Courrier de la deuxième classe	
	Gisèle Croteau	Enregistrement no 1137	
	Lise Carignan	Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal.	
	Monique Boisvert	Dépôt légal	
Correction:	Gaston Fleury	Bibliothèque Nationale du Québec	
Chambre noire:	Réal Desharnais		
Presse:	Fernand Martin		
Comptabilité:	Ghislaine Carignan-Morin		
	Nicole Bergeron		
	Michel Grimard		
	Micheline Lassonde		
Représentant à Montréal:	Jean Laurin & Ass.		
	1411, Crescent		
	Suite 406		
	514/845-6243		

L'action ne manque pas chez les Chevaliers...

PLESSISVILLE (GAB) —
Une fête organisée à l'intention des épouses et des enfants des membres du Conseil 2527 de Plessisville a réuni quelque 300 participants. La

Fête des brigadiers

LAURIERVILLE (DF) —
Environ 22 jeunes brigadiers scolaires de Laurierville, de concert avec leurs confrères de la région de Plessisville, étaient conviés à une activité sociale organisée en leur honneur par les responsables de ce mouvement, MM. Raymond Gosselin et Raymond Tousignant, à la salle du Festival de l'érable de Plessisville.

Après avoir fait connaissance entre eux et participer à quelques divertissements habilement organisés par les promoteurs, tous étaient en appétit pour savourer le succulent buffet froid qui les attendait.

Malgré leur jeune âge, ces enfants se conduisirent en adultes en ce qui a trait aux règles de civisme et nous ne pouvons que les féliciter de leur comportement en cette occasion ainsi que pendant les jeux et compétitions qui se succédèrent par la suite.

Les agents Raymond Gosselin et Raymond Tousignant ont su maintenir pendant toute la soirée l'esprit de compétition et l'enthousiasme démontrés chez les garçons et filles par leur ardeur déployée dans les concours et jeux de tous genres qui leur méritèrent de beaux prix.

Ces mêmes policiers profitèrent de cette rencontre pour remercier et féliciter les jeunes brigadiers de leurs efforts vraiment louables pour protéger leurs camarades du milieu scolaire.

Outre plusieurs personnalités de Plessisville et les environs, on remarquait parmi les personnes présentes le maire de Laurierville et son épouse, M. et Mme Hervé St-Pierre ainsi que Soeur Lucienne Millette, directrice des écoles de la ville.

manifestation a eu lieu aux nouveaux locaux, un projet réalisé par les Chevaliers

de Colomb en 1973.

Le grand-chevalier du Conseil 2527, M. Marcel Lemay,

et les responsables locaux de l'Ordre colombien ont convenu de convoquer une assem-

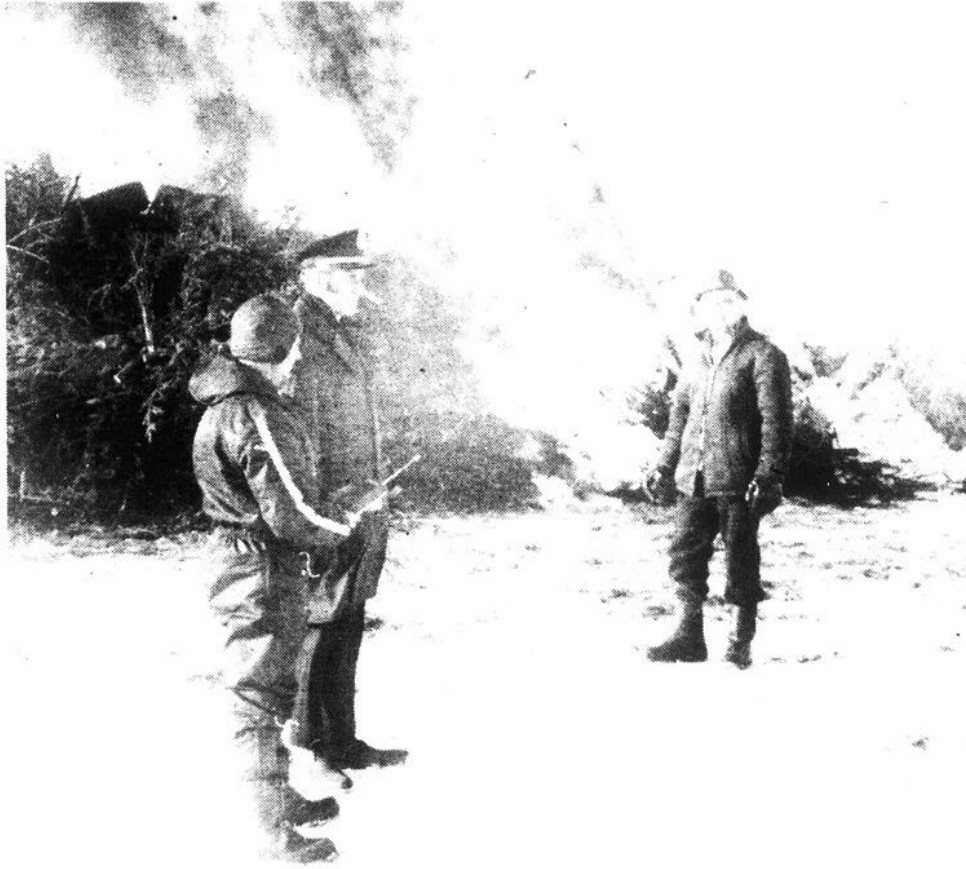
blée générale pour donner des détails complets sur le coût de cette construction et autres renseignements sur cette question.

Autres activités

Le calendrier de janvier, chez les Chevaliers de Colomb de Plessisville, comprend également: une soirée-surprise le samedi, 19, ainsi qu'une bavarose le vendredi 25.

Au programme pour février, la direction du Conseil 2527 a inscrit une manifestation en

l'honneur des autorités civiles et religieuses de la localité pour le 3, une initiation au 1er degré le samedi, 16, ainsi qu'une initiation au 2ième et au 3ième degrés pour le lendemain, dimanche, 17. Cette initiation du 17 février sera l'un des premiers pas accomplis en vue de réaliser les objectifs de 1974 quant au nombre de membres à inscrire sur les listes du Conseil 2527 qui prépare son 50ième anniversaire de fondation.



MON BEAU SAPIN! — Ils sont choisis parmi des milliers de candidats comme étant les plus beaux, les plus magnifiques. Deux semaines plus tard, on les jette au rebus. C'est là la courte vie des

"sapins de Noël". Mercredi dernier, au garage municipal de la Ville de Victoriaville, les pompiers leur rendaient un dernier hommage en les brûlant.

(Photo L'Union)

N'oubliez pas la VENTE à
50 %

Chez Doris

742 Boul. Bois-Francis Sud — Arthabaska

et je fais partie du concours "Gagnez un voyage à Miami"

Prenez note que nous faisons partie du concours "Gagnez un voyage à Miami"



**Centre de
Maisons Mobiles
Cricquet**

Ave Pie X — Arthabaska

LE NOUVEAU

20" couleurs 100% transistor

CHROMACOLOR II

de **ZENITH**



Nouvelle
brillance
**CHROMA
COLOR II**

CHASSIS
100 %
transistorisés

Landebara
memetexe

**SYSTEME EXCLUSIF
à SENTIENNELLE
ELECTRIQUE**

PRIX AVANTAGEUSEMENT BAS

VENDU par une EQUIPE de TECHNICIENS
au COEUR des BOIS-FRANCS

VOYEZ-LE
DES AUJOURD'HUI

BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE

557 Boul. Bois-Francis Sud
758-1501
357-2208

25 Principale
Danville
839-2229

Grande Vente au magasin
Le Mannequin ENR.

Rabais de **50%**

sur toutes les marchandises

Exemple:-

Un lot de Robes à \$10.00

Chemisiers, Cardigans, Gilets à \$2.00, \$5.00, \$10.00

Pantalons à \$5.00, \$10.00, \$12.00, \$13.00

Le Mannequin ENR.

142 Notre-Dame Est

Même entrée que le Cinéma Laurier

Victoriaville

2ième planchez

Mme Pierre Charron, prop.



opinion LIBRE

(suite de la page 4)

quences des agissements du précédent gouvernement, puisque vous en faisiez partie à titre de ministre, et de ministre important.

Mais, pour vous comme pour les autres politiciens - et c'est à mon avis un défaut grave du système parlementaire - il n'est jamais besoin de craindre d'avoir à payer les pots cassés. Contrairement à ce qui survient dans toute autre activité humaine, le politicien n'a jamais à supporter la responsabilité des conséquences de ses actes. Au pire, il peut être défait au cours d'une élection, à moins qu'il... ne se retire auparavant, en laissant à son successeur le soin de colmater les brèches et à la population de continuer à souffrir.

A l'instar d'un autre ministre lequel, après avoir tout bouleversé quand il était à la tête d'un ministère de l'éducation, est allé occuper un poste grassement payé de l'administration fédérale, M. Castonguay, après avoir révolutionné et déshumanisé le système antérieur de distribution des soins médicaux et hospitalier, s'en va, lui aussi, au service du pouvoir central, celui-là même qui a mis en échec ses meilleures tentatives... d'indépendance.

Maintenant que vous voilà moins entouré, vous voudrez peut-être répondre aux questions que je vous ai déjà posées, et auxquelles vous n'avez pas encore répondu, à propos de sujets que je connais mieux et qui touchent la population québécoise dans son être et dans son devenir.

C'est, en effet, sous votre règne et avec votre permission, que la Régie de l'assurance-maladie a convenu de payer la vasectomie et la ligature des trompes, de même que toute autre mesure visant à la "planification" de la famille. (directive 49)

C'est sous votre règne et avec votre permission que la même Régie a convenu de rémunérer la stérilisation après l'accouchement, à 100%, alors qu'elle ne l'était qu'à 50%, comme le prescrivait le préambule chirurgical (directive no 71) auparavant.

C'est sous votre règne et avec votre permission que les avortements dits "thérapeutiques" sont honorés par la R.A.M.Q., et que cette dernière paie tout avortement autorisé (sic) pratiqué en dehors des frontières du Québec.

Et pourtant, qui ne se souvient qu'un jour, vous nous avez servi une très rassurante déclaration contre l'avortement!

Toutes ces mesures et facilités ont comme conséquence, soit la mutilation ou la mise hors de service d'organes sains, soit la mise à mort de futurs citoyens ayant droit à la vie, avec les répercussions que l'on sait sur la population québécoise.

Car cette dernière, grâce à tous ces moyens que vous lui avez fournis, M. Castonguay, y compris l'usage gratuit des anovulants, aussi payés par la R.A.M.Q., est en voie de stabilisation progressive. Au milieu de l'indifférence générale, y compris celle des protagonistes de l'indépendance de leurs compatriotes - qui des chefs de partis québécois s'est prononcé contre l'avortement? - la population québécoise a atteint le point zéro, c'est-à-dire qu'elle ne progresse plus de sorte que, après un nombre d'années que les démographes peuvent évaluer, il n'y aura plus assez de sujets actifs et contributables pour subvenir aux besoins d'un nombre grandissant de vieillards et de dépendants.

Il ne restera plus alors qu'à faire disparaître ces derniers pour rétablir l'équilibre, et ceux qui n'éprouvent aujourd'hui aucun scrupule à "aspirer" des enfants vivants n'en auront pas davantage quand on leur demandera de "libérer" la société de ceux qui auront eu le tort de vivre trop longtemps!

Gouverner, c'est prévoir, dit-on?

M. Castonguay, voudriez-vous, avant de vous retirer sous votre tente, nous dire si vous avez prévu les conséquences décrites plus haut de vos actes comme ministre et, si vous l'avez fait, comment vous pouvez vous permettre de donner à d'autres des conseils sur le gouvernement des peuples?

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

J. Tremblay, m.d.
Ste-Foy
Québec 10 (Québec)
Tél: 681-6424 (418)

Spéculations sur le dossier cumulatif

Voici près de dix ans que je m'intéresse à ce projet "à barbe" du dossier scolaire des enfants de la province de Québec. Je me demande quelles sont les influences qui, vers 1964, ont contribué à mettre en veilleuse ce projet qui, dès lors, faisait couler beaucoup d'encre et rendait interminables, houleuses et difficiles les assemblées des défunctes associations parents-maitres.

La question piquait mon intérêt à titre de parent et à celui de professionnelle de sciences humaines, convaincue que nos dirigeants se devaient d'éviter de cataloguer et stigmatiser des enfants à peine sortis des jupes maternelles, de les catégoriser au primaire, puis au secondaire. Dans mon milieu d'activité professionnelle, je trimais arduement pour aider des familles entières, socialement classées, à sauver toute une partie marquée au fer chaud par le dossier scolaire d'un des membres de la famille. J'ai connu et traité des enfants devenus ou considérés comme délinquants parce que rejetés par les autorités scolaires. On se transmettait d'un professeur à l'autre les fredaines du "p'tit un tel" en disant: "J'te plains bien d'avoir son frère

(Suite à la page 9)



ATELIER COMMUNAUTAIRE

Plus de 125 personnes, pour la plupart des prestataires de l'Aide sociale et des petits travailleurs, ont fondé il y a près de six mois maintenant un Atelier communautaire de réparation, de vente et d'échange de meubles reconditionnés.

Cette expérience d'entraide communautaire des petites gens à revenus minimes paraît être une réalité tout à fait inédite non seulement dans la région bien sûr mais dans tout le Québec.

Ces 125 membres paient une cotisation mensuelle de \$1 dollar pour les frais de service de l'Atelier; loyer, chauffage, éclairage et le reste...

Il y a présentement deux permanents qui s'occupent des différentes réparations générales qui sont demandées par les membres. Ces deux permanents sont les seules personnes payées grâce à une subvention. Mais ce qui semble être le point le plus caractéristique de cette expérience d'entraide sociale est sans contredit le roulement de personnes

bénévoles qui viennent régulièrement donner de leur temps et de leurs connaissances.

Certains viennent y réparer des appareils électro-ménagers, d'autres y font du décapage de meubles, réparation et rembourrage de chaises, remise en ordre de machine à laver, cuisinière électrique, réfrigérateur, lits, etc...

Des groupes d'étudiants de l'école polyvalente viennent assez régulièrement donner un coup de main. A l'occasion, certains d'entre eux sont allés peindre chez des personnes dans le besoin et surtout dans l'incapacité de redonner vie par eux-mêmes à leur loyer.

Au fond, cette expérience de l'Atelier communautaire vient confirmer que le relèvement et l'entraide sociale, cela se fait et se fait bien lorsque les bonnes volontés passent aux actes, lorsqu'il y a coopération étroite des citoyens pour venir en aide aux moins favorisés.

PAUVRES MAIS EN SANTÉ

Dans une société de plus en plus malade d'individualisme et d'égoïsme, l'Atelier communautaire des prestations d'Aide sociale constitue un îlot de santé sociale. Les valeurs qui y sont mises de l'avant n'ont pas leur réclame publicitaire à la télévision, à la radio. Tandis que notre société prêche la promotion individuelle, les assistés sociaux de l'Atelier communautaire vivent la promotion collective, la participation, la gratuité.

De ce point de vue, l'Atelier communautaire s'attire de plus en plus la collaboration des autres citoyens. Assez régulièrement des dons de meubles parviennent à l'Atelier. Ces dons rendent des services très appréciables aux familles dans le besoin.

ON S'AIDE

Dans certains milieux, ou dans l'opinion populaire, quand il est question des "pauvres", des "assistés sociaux", on entend souvent dire "Ca veut pas s'aider". L'Atelier communautaire des prestataires d'Aide sociale est une preuve concrète que les personnes démunies sont prêtes à s'aider.

D'ailleurs, ce sont les prestataires eux-mêmes qui voient à l'administration de l'Atelier. Ce sont eux, avec l'aide du Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville (C.R.I.S.), qui ont les premiers suggéré l'idée de former un Atelier de type communautaire avec la participation des membres. Ce sont eux qui ont réalisé les contacts pour recruter des membres.

On sait peut-être que l'idée a pris naissance au mois d'avril dernier lorsque le ministère des Affaires sociales a coupé ses allocations spéciales pour les réparations de meubles. C'est à ce moment que le C.R.I.S. et le regroupement des prestataires d'Aide sociale ont passé à l'action.

TRAVAIL CONSIDÉRABLE

Il s'accomplit là d'ailleurs un travail considérable. Pour donner une idée, voici quelques activités pour le mois de décembre: 6 réparations de réfrigérateur, 11 réparations de poêle, 13 réparations de laveuse et sècheuse, 7 réparations de télévision, 13 réparations de rembourrage, de multiples réparations générales et des dépannages de toutes sortes.

Est-il besoin de préciser que tous les gens qui ont bénéficié de ces services n'auraient pas eu les moyens de payer le prix commercial de telles réparations. Leur Atelier communautaire accomplit la tâche, on peut communiquer au no: 758-1911.

l'agenda

MARDI LE 15 JANVIER

***Souper mensuel des Femmes de Carrières au motel Boifran à compter de 18 heures. La conférencière invitée est Mme Rita Dionne Marsolais, économiste à l'emploi de l'Hydro-Québec.

***Souper mixte du Club Optimiste, au Motel Colibri, à compter de 18 h. 15. Le conférencier invité sera M. Jean-Marie Bolduc.

MERCREDI LE 16 JANVIER

***Dîner hebdomadaire du Club de presse Louis Francoeur de Victoriaville à midi à la brasserie Bon vivant.

***Conférence de presse, à 13 h. 30, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il sera question de l'implantation du système métrique dans l'institution.

***Rencontre publique organisée par le Rallye Tiers-Monde Victoriaville, à 19 h. 30, au sous-sol de l'église Saint-Gabriel.

***Assemblée générale annuelle des membres de la Légion Canadienne, à compter de 20 heures, au local de la légion.

VENDREDI LE 18 JANVIER

***A 19 h. 30 à l'Hôtel de Ville de Victoriaville, tenue d'une assemblée publique pour les électeurs-proprétaires, pour l'approbation du règlement 381 N.S., concernant l'augmentation du fonds industriel.

SAMEDI LE 19 JANVIER

***Congrès annuel de l'Association de la construction du

centre du Québec, au motel Colibri. Les assises débuteront à 10 h. 30 du matin.

***Discothèque à l'école Mgr Côté d'Arthabaska, à compter de 20 h. 30, organisée par les Routiers d'Arthabaska. Cette soirée s'adresse au 15-20 ans et plus.

***Lancement officiel du chant "Centenaire" de la paroisse Saint-Médard de Warwick au cours d'une soirée spéciale à la salle du Canton. Cette soirée débutera par un sleigh-ride à 19 heures, suivi d'une descente au flambeau au mont Gleason. La veillée populaire débutera à 20 h. 45 à la salle du Canton.

***Soirée récréative organisée par Sobriété Jeunesse Bois-Francs, à 21 heures, à la salle de l'Hôtel de Ville d'Arthabaska. Discothèque, jeux et goûter. Entrée gratuite.

DIMANCHE LE 20 JANVIER

***Déjeuner aux "beans" à 9 h. 30 à la Salle Do-ré-mi de Victoriaville. Le conférencier invité est le maire Pierre Roux d'Arthabaska. Toute la population est invitée.

***Réunion spéciale pour 10 heures, à l'Auberge de Grand'Mère, des officiers du quatrième degré des Chevaliers de Colomb du district no 4. Il sera question du programme de l'année 1974.

***Souper-forum des amis de Saint-Benoît-du-lac de la région des Bois-Francs, à 18 heures, au motel Colibri.

MARDI LE 22 JANVIER

***Souper mixte du Club Richelieu, à 18 h. 30, au motel Colibri. Le conférencier invité sera M. Michel Desrochers.

Les rallyes et les Optimistes

PLESSISVILLE (GAB) — Un organisateur de rallyes-autos sur le plan provincial a prononcé la conférence au programme d'un souper-causerie chez les Optimistes de Plessisville.

M. Claude Roger a précisé que l'organisation de rallyes-autos était pour lui une façon d'occuper ses loisirs et qu'il en avait une vingtaine en préparation pour la saison prochaine. M. Roger est depuis peu de temps teinturier-chimiste au Tricot LaSalle de Plessisville; demeurant auparavant St-Hyacinthe, il y faisait partie de plusieurs clubs auto-sport.

La bougie du carnaval

Pour ce même souper-causerie, le premier de 1974, M. Gérard Lessard, président, et les membres ont aussi reçus une délégation du Carnaval de Québec, duché de Lévis, représentée par M. Jean-Pierre Corriveau.

Elle est venue offrir aux Optimistes la distribution de la bougie du Carnaval de Québec. La proposition a été acceptée et ce sont les Cadets de l'air, organisme patronné par les Optimistes qui feront la visite des foyers le 2 février prochain. M. Cor-

iveau a souligné qu'une généreuse commission était payée à ceux qui s'occupaient de la distribution.

Prochaines activités

En plus des rencontres hebdomadaires, plusieurs activités spéciales sont prévues. On a confié à M. Claude Poulin l'organisation d'une soirée populaire à l'Ecole des métiers pour le 16 février.

Pour sa part, M. Normand Isabelle a pris la responsabilité du gala "Personnalités jeunesses" pour la première

fois à Plessisville. Ce gala sera tenu le 26 janvier prochain.

Domaine sportif

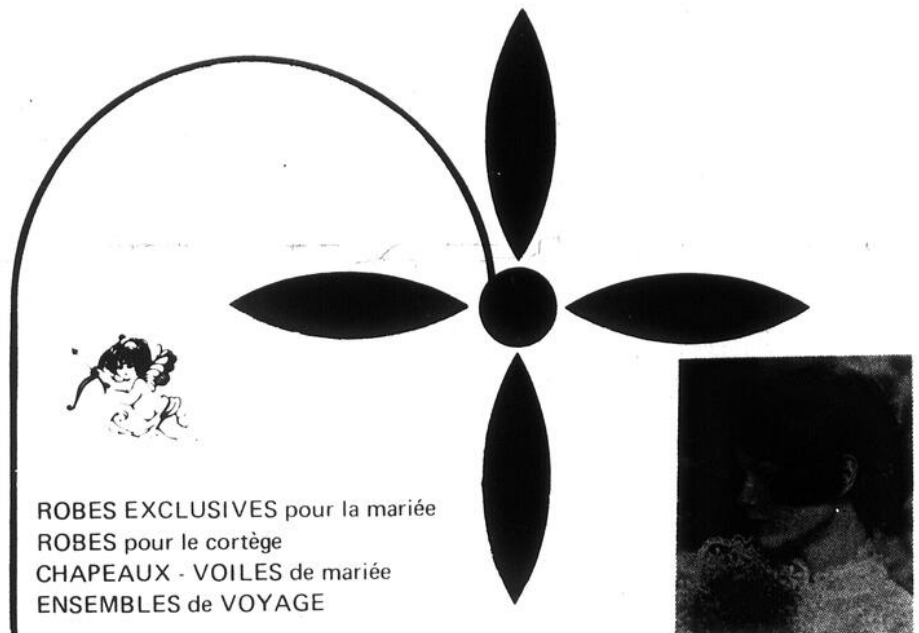
Le domaine sportif avec des jeunes à l'oeuvre est une autre question qui retient l'attention des Optimistes. Une compétition de ski est prévue pour le dimanche, 24 février, sur les pentes du Mont Apic. Les Optimistes feront l'attribution de récompenses aux concurrents qui prendront part avec succès aux épreuves du tournoi.

Un autre blessé de la motoneige

ARTHABASKA (HLD) — Une collision entre deux moto-neiges est survenue, samedi dernier, près du 9e rang d'Arthabaska.

L'accident s'est produit dans un sentier réservé aux motoneigistes, alors qu'un des deux conducteurs s'était engagé dans une mauvaise direction.

M. Gaston Bernier du 22 Robin à Victoriaville a écopé d'une fracture à la jambe droite. L'autre conducteur était M. Laval Côté, du 9e rang d'Arthabaska. Les dommages matériels sont estimés à environ \$300.



ROBES EXCLUSIVES pour la mariée
ROBES pour le cortège
CHAPEAUX - VOILES de mariée
ENSEMBLES de VOYAGE



16, rue Perreault
Place Pierre Laporte

752-9716
Victoriaville

Tout
pour le skieur

- Ski alpin
- Ski de fond
- Vêtements de skieurs
- Ensembles pantalon-jacket
- Marques renommées telles que:

Du Maurier
aspén

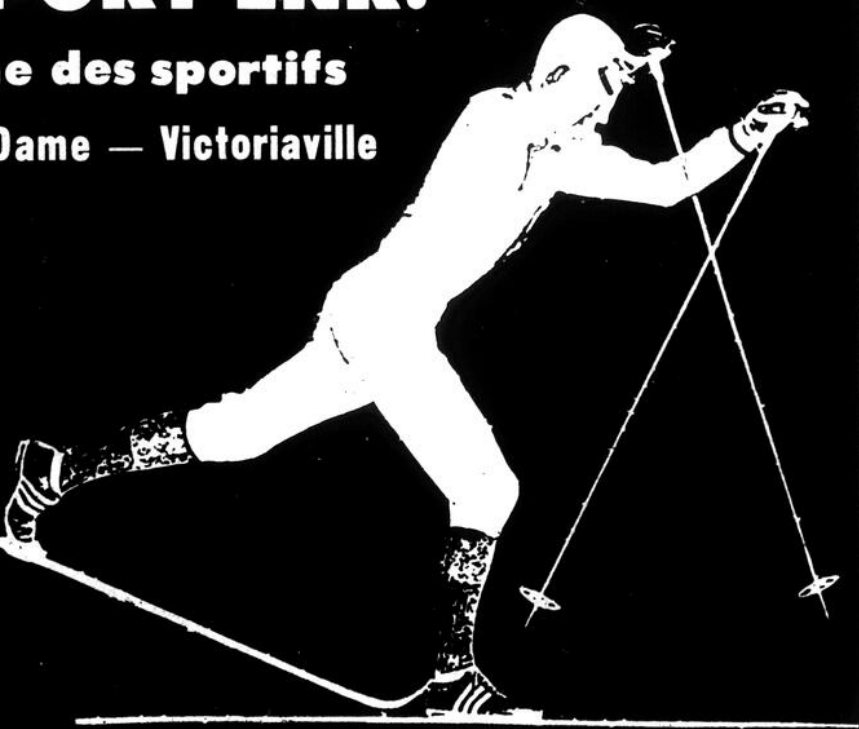
Pedigree

utex

RENO SPORT ENR.

Le royaume des sportifs

236 Est Notre-Dame — Victoriaville



Une équipe
exceptionnelle!

- DYNASTAR
- SALOMON
- NORDICA
- KERMA

EQUIPEMENTS
DE HOCKEY

EQUIPEMENTS
DE RAQUETTE
A NEIGE

EQUIPEMENTS DE BALLON-BALAI

Il y a plusieurs
boutiques de ski...

La nôtre est exceptionnelle
pour le choix et ses bas prix.



NOUVELLE DIRECTION — Un nouveau conseil d'administration a été élu, mardi soir dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Électroniciens du Québec, section des Bois-Francs. On reconnaît sur la photo ci-dessus, assis: MM. Jean-Paul Verville, président

ex-officio et Benoit Tardif, nouveau président. Debout, de gauche à droite: MM. André Roy, secrétaire; Laurier Levasseur, vice-président; Georges Côté, trésorier et Roger Laroche ancien secrétaire.

(Photo L'Union)

Cours de perfectionnement pour les électroniciens

VICTORIAVILLE (MD) — Au cours de leur assemblée générale annuelle tenue mardi soir dernier, les membres de la Corporation des Électroniciens du Québec, section des Bois-Francs, ont résolu d'organiser pour la sixième année consécutive un cours de perfectionnement aux électroniciens.

Ce cours, donné par la Corporation en collaboration avec le Centre de Main d'Oeuvre du Canada et le Service aux Adultes de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, sera d'une durée de 40 heures. Un premier cours sera offert à compter du 21 janvier, à l'école Saint-David, suivi d'une deuxième semaine au même endroit à compter du 28 janvier.

La Corporation des Électroniciens du Québec, section des Bois-Francs, compte quelque 35 membres provenant des municipalités de Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Plessisville, Princeville, Lac Mégantic, Manseau, Asbestos, Danville et quel-

ques autres.

Le but premier de cette association est de protéger le consommateur.

Direction

Au cours de la même réunion, les membres ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau d'administration pour l'année 1974. M. Benoit Tardif, d'Arthabaska, devient le nouveau président en remplacement de M. Jean-Paul Verville. Le vice-président est M. Laurier Levasseur d'Arthabaska;

il remplace M. Jean-Marc Miller de Mégantic. André Roy de Victoriaville est le nouveau secrétaire à la place de Roger Laroche, tandis que la trésorerie a été confiée à Georges Côté de Plessisville en remplacement de Bertrand Boucher.

Les directeurs sont: Gaston Drolet de Plessisville, Jacques Vallée de Plessisville également, Yvon Roy de Lac Mégantic et Bertrand Pinard de Victoriaville.

Reprise des activités

VICTORIAVILLE (HLD) — Lundi le 14 janvier, c'est la reprise des activités aux ateliers socio-culturels organisés par le Centre des Loisirs.

Il est à noter que la reprise des activités est fonction de la participation des gens à ces mêmes ateliers. Un cer-

tain minimum est obligatoire sinon les ateliers en question cesseront leurs activités.

Il est à noter également que les réunions prévues pour les Comités socio-culturels seront remises à une date ultérieure, à cause de la maladie qui retient présentement le responsable loin de son

travail.

Pour se procurer le programme et l'horaire des ateliers organisés durant la semaine au Centre des Loisirs, s'adresser à M. René Gauthier, Service de Loisirs, Ville de Victoriaville.

29 accidents

PLESSISVILLE (GAB) — Les accidents de la circulation sur lesquels le Service de la police de Plessisville a ouvert des enquêtes en décembre sont au nombre de 29. Ces accidents ont fait six blessés et les dommages matériels sont évalués à près de \$25.000 en tout.

Au cours du dernier mois de 1973, les policiers ont répondu à 550 appels pour plaintes ou demandes de renseignements. La fiche des services d'ordre est de 63 dont trois pour des sépultures.

Les constables ont procédé à trois arrestations pour des vols de plus de \$50, et appréhendé deux personnes qui sont accusées de tentative de vol d'automobile.

Rapport en préparation

Le directeur du Service de la police de Plessisville, M. Edouard Lebrun, a profité de la communication de son rapport pour décembre 1973 pour souligner la collaboration manifestée par la population durant l'année écoulée. Il sollicite de nouveau cette collaboration pour 1974. Les policiers sont là pour voir

au bon ordre, à la protection de la vie et des biens des citoyens mais leur travail est grandement facilité et bien plus efficace lorsqu'ils peuvent compter sur l'aide de tous, précise le chef.

Cette aide prend une grande importance dans les cas de vols ou autres méfaits; dans ces cas, si les policiers sont informés promptement, sous l'anonymat, ils peuvent donner une meilleure protection. Un rapport détaillé pour toute l'année 1973 est en préparation par M. Edouard Lebrun sur les activités de son service.

Denis Béliveau

placements
administration de
portefeuille

231 est.
Notre-Dame
(Edifice Béliveau)
Victoriaville
758-8237



Actions — Obligations — Fonds mutuels

CLICHE
&
ASSOCIÉS
courtier
de placements
montréal

9%

Téléphonez-moi
758-8237

ACTIONS/OBLIGATIONS/FONDS MUTUELS



RONALD CLOUTIER
37 Ave des Pins, Victoriaville
Tél. 752-6004

Certificats de placements garantis
10.32 % intérêt simple 5 ans
ou 8 1/2 % intérêt composé 5 ans

TASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée
Courtiers et Agents de Change

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 — Tél.: 288 9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

OBLIGATIONS
Municipales
et Scolaires

9%

10 ans

VENTE
2 pour 1
CARREFOUR
Flore Traversy

A compter du 17 janvier

16 rue Perreault
Place Pierre Laporte

752-9176
Victoriaville

QUALITE ET SERVICE EGALENT SATISFACTION

Pièces pour camions

et machineries lourdes

INTERPROVINCIAL PARTS INC.

TELEPHONE (819) 758-1521 - 2

26 Boul. des Artisans, Victoriaville, Qué.

BOLTS et NUTS GRADE 8



PISTON CUPS

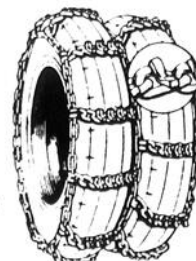
VEE RING PACKING



JACKS
NIKE



CHAINES pour camions
et tracteurs



JOINTS UNIVERSELS
pour agriculture

10-10-2 j.n.o.

opinion **LIE LIBRE**

(Suite de la page 6)

ou sa soeur dans ta classe." Ces enfants pouvaient-ils réagir à une vague de fond semblable?

Aujourd'hui, le dossier scolaire cumulatif menace de devenir une réalité. Je concède que nous devons tous posséder un dossier, une carte d'identification qui serve à nous identifier, qui contienne nos résultats académiques, certains traits de notre personnalité même si je trouve mielleux et coulant l'Arrêté en Conseil no 2284-73 du 20 juin 1973; il n'en reste pas moins dangereux et limitatif de la liberté de l'humain à plusieurs points de vue.

Les notations obligatoires sont acceptables, celles facultatives demeurent dangereuses surtout laissées à la discrétion du professeur dont la commission scolaire a voté la mise en vigueur du dossier dans sa globalité. Pourquoi vouloir défendre le dossier en évoquant celui de l'Ontario? Rien dans le règlement du ministère de l'Éducation du Québec n'oblige le professeur à identifier ses évaluations, à consulter l'enfant, à discuter avec les parents, ce qui en Ontario est obligatoire.

Je deviens perplexe quand je constate que le dossier devra contenir les tests d'intelligence, noter les consultations en psychologie et au service social.

Les tests d'évaluation sont de plus en plus remis en question, sujet à évolution, à interprétation. Quelle est leur valeur objective lorsque donnés en groupe? lorsque l'enfant est perturbé, fatigué?

Les professionnels du service social et de psychologie luttent depuis toujours pour que les consultations à leur service se passent en toute liberté, selon le besoin, le désir de l'étudiant. Si cette liberté de consultation existait, combien de bêtises seraient évitées. Qui aura la naïveté de croire que l'étudiant ira spontanément voir ces professionnels s'il sait que l'on codera le début et la fin de ces consultations, à condition bien entendu que le thérapeute n'oublie pas de

classer son dossier.

Je souhaiterais découvrir la philosophie qui sous-tend le caractère drastique, technique, mathématique du dossier cumulatif tel qu'offert à la population de relève. Cherche-t-on à la motiver et la modeler sur une image idéale, identique pour tous? Est-elle victime d'une civilisation technique telles que leurs données fabriquent une fiche acceptable par un cerveau électronique, sinon les individus, les êtres humains seront rejetés comme des indésirables pour la dite société?

Enfin, quels sont les avantages à conserver chaque dossier cinquante ans après la fin des études? A l'article 5 du règlement, les buts sont honorables mais au rythme où la société actuelle se transforme, permettez-moi de douter qu'un laps de temps aussi long soit essentiel pour favoriser des fins de recherche en éducation ou dans les domaines connexes. Les interprétations de la loi me font peur davantage si je réfléchis sur le communiqué de presse de M. Gill Robert, président de la Fédération des Principaux du Québec qui, le 13 novembre 1973, en page 2 écrivait et je cite: "Que le besoin existe d'un dossier d'élève qui contienne des renseignements suffisants, la preuve n'est pas difficile à établir. Il suffit d'avoir été dans la situation de fournir à des étudiants devenus adultes ou à des employeurs à la recherche de bons candidats, les renseignements demandés pour se rendre compte des exigences de plus en plus grandes de ceux qui réclament des lettres de références faisant connaître le rendement et les aptitudes des personnes concernées." Voilà un but que le règlement n'avait pas prévu et qui fait faire un joli saut à la confidentialité.

Mes réflexions ne sont plus au rythme de ma capacité de les traduire en mots et phrases. Je m'arrête et laisse au lecteur la fantaisie de poursuivre à son gré ses cogitations sur les avantages et désavantages du dossier scolaire cumulatif.

Louise R. Lavoie, m.s.s., t.s.r.

Aberration cumulative

Récemment les journaux publiaient des articles faisant part d'une étude lancée par la Fédération des Commissions Scolaire Catholiques du Québec, concernant l'absentéisme et l'abandon des cours par les étu-

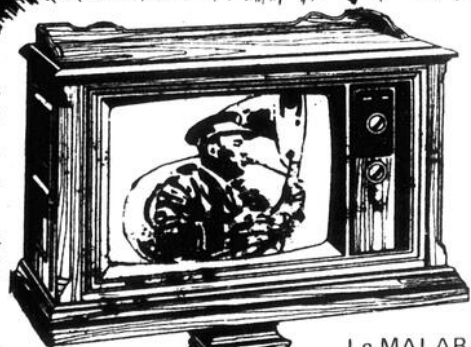
dants. Participaient à cette étude, la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie, du Saguenay, St-François, des Vieilles Forges et, finalement la Régionale des Ecoles Catholiques de Montréal. Nous voilà donc en face d'un véritable exode, quelle en est donc la raison?

Dernièrement, un de mes amis étudiant ayant laissé les cours me disait: "Je n'ai pas abandonné l'école, c'est l'école qui m'a abandonné". Voilà donc le véritable problème; il se situe au niveau même du système d'éducation et non pas au niveau de l'étudiant, et pourtant c'est ce dernier qui en subit les conséquences. Lorsqu'on se débarrasse d'un étudiant, on invente toutes sortes de raisons, fictives pour la plupart, ayant un rapport plus ou moins direct avec le comportement humain de l'élève, ce même comportement que l'on néglige et ignore et, auquel les hauts cadres des services éducationnels n'accordent qu'une importance minime. On essaie de créer un milieu scolaire sans tenir compte de la personnalité même de l'étudiant; c'est donc le système d'éducation qui se rend lui-même coupable de l'abandon des cours par les élèves.

Concernant cette enquête, on devrait s'attarder davantage aux personnes concernées directement soit les étudiants plutôt qu'à la direction et à la commission scolaire, car ces derniers sont passés maîtres dans l'art d'éluder les questions, et tout ce qu'ils peuvent dire est, par le fait même de la situation qu'ils occupent, placé au dessus de l'avis d'un simple étudiant.

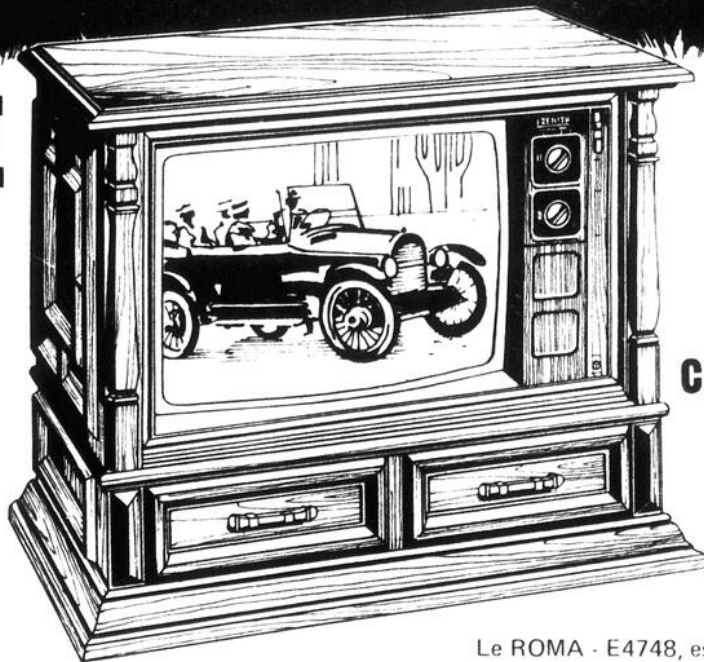
Parmi les principales raisons qui peuvent pousser un étudiant à abandonner ses cours, on retrouve entre autres: l'incompréhension d'un jeune face à un système impersonnel et critique, qui crée un milieu démoralisant. Vient ensuite l'incompétence et le manque de dialogue, la dictature de certains directeurs d'école ainsi que l'instauration de certaines doctrines par des technocrates pseudo-qualifiés qui, dans le fond ignorent totalement que l'étudiant est avant tout un être humain; l'étudiant est malgré lui, et par sa nature humaine poussé à fuir, ce milieu qu'il exècre, ou bien, il tentera de le subir du mieux qu'il pourra. Que se passe-t-il? Pourquoi cette aversion vis-à-vis les étudiants! On est forcé de se le demander, lorsqu'on découvre des choses telles que l'instauration du nouveau et tant discuté dossier cumulatif.

Avec l'application de cette loi, un plus grand nom-
(Suite à la page 13)



Le MALABAR
E4037
Colonial 27"
Aussi, style espagnol

**VENTE
VENTE
VENTE
VENTE
VENTE**



Le ROMA - E4748, espagnol 26"

**A DES
PRIX
QUI VOUS
CONVIENDRONT
SUREMENT!**

ZENITH

TRANSISTORISE A 100%

CHROMACOLOR II "74"

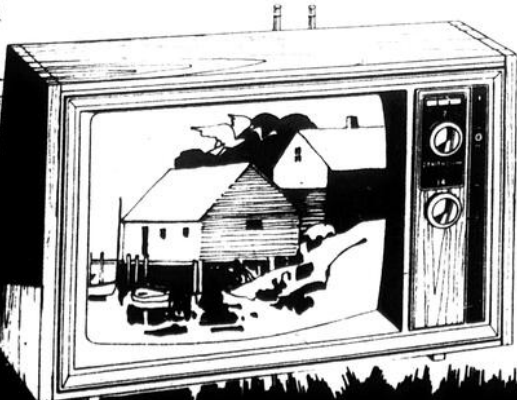
andré auger
enr.

LA MAISON SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE

Rosaire Gosselin, prop.

297 EST, NOTRE-DAME — VICTORIAVILLE

752-9761



Modèles portatifs et compacts
En accord avec le mode
de vie des maisons et
des appartements modernes.

20" L'ALDEBARAN - E4025W

PROMOTION SPECIALE AU RAYON DES DISQUES

MAGASINS

MANUFACTURES LTÉE.

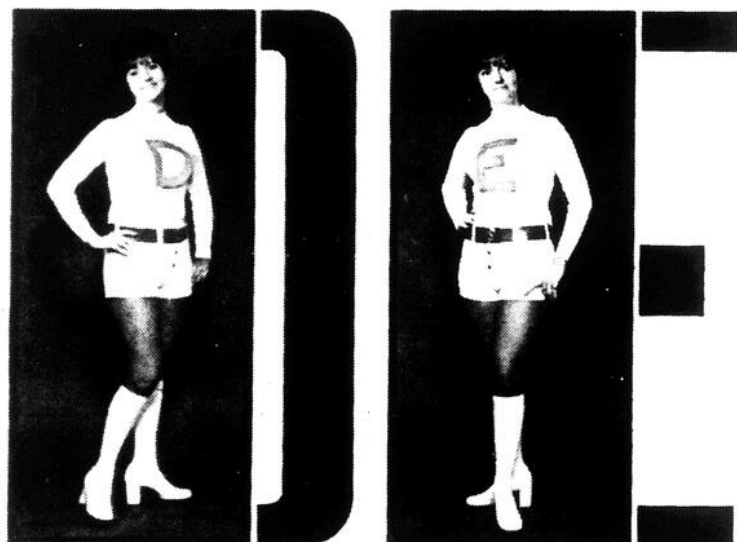
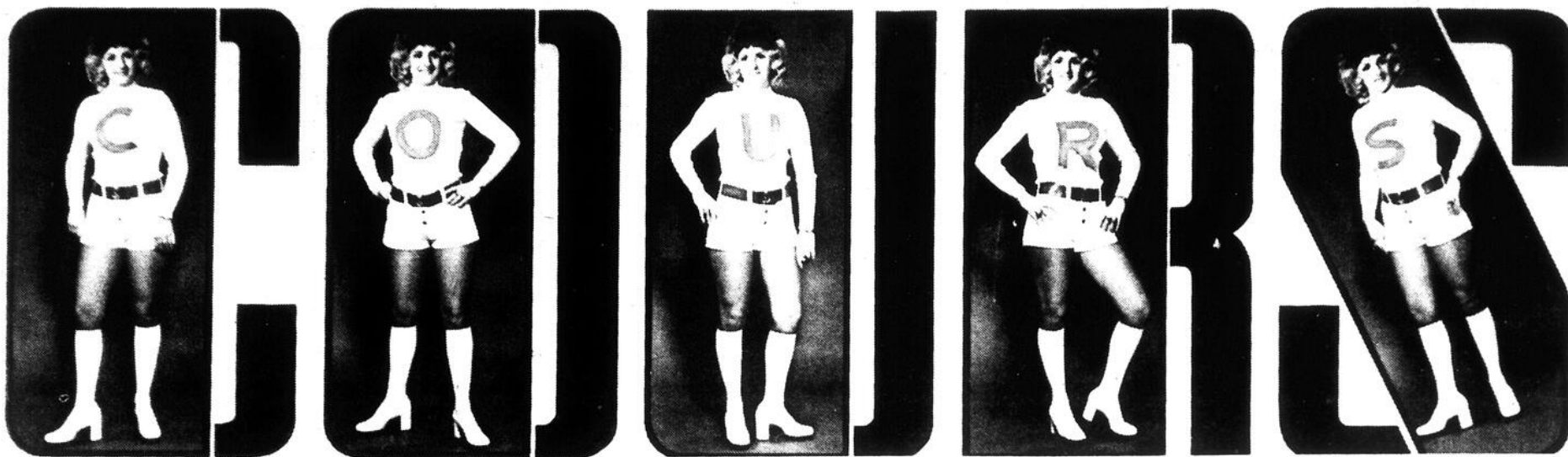
LaSalle

FACTORIES LTD.

Du jeudi et vendredi soirs
les 17 et 18 janvier
et samedi le 19 janvier
jusqu'à 5 hres.

tc
Maximum

MONO / STEREO



avec GILL & BILL



Venez rencontrer Gill & Bill (Deux gars de chez-nous)
qui se feront un plaisir d'interpréter vos mélodies préférées.
Vous pourrez vous procurer sur place
la collection de 8 pistes ou de longs-jeux de Gill & Bill.

**N'oubliez-pas ce rendez-vous les 17-18-19 janvier prochain
chez**

MANUFACTURES LTÉE.
LaSalle
FACTORIES LTD.

Il vole son patron

ARTHABASKA (HLD) — Un individu âgé de 21 ans de Victoriaville s'est sauvé avec les \$1,373.14 que son patron lui avait remis pour déposer à la banque. Il a été condamné à six mois de prison. Il devra cependant y passer un mois d'abord, sous l'accusation de mépris de Cour. La sentence fut prononcée par le Juge Marc-André Drouin de la Cour des Sessions de la Paix.

Autres vols

Un jeune homme a pour sa part été condamné à une semaine d'emprisonnement pour avoir commis un vol par effraction au montant de \$150. le 22 novembre dernier, chez Daveluyville Furniture.

Deux individus de Daveluyville, pour avoir pris un véhicule sans consentement, le 20 novembre dernier, ont été quittes avec un sursis d'un an, plus ordre de rembourser chacun au propriétaire la somme de \$150, dans un délai déterminé.

Un individu âgé de 27 ans de Kingsley-Falls a été condamné à un mois d'emprisonnement pour le vol de deux pneus et de deux roues évalués à \$150.

Un individu a eu une sentence de probation d'un an, à la suite d'une accusation de vol d'un accumulateur et d'un marteau au montant de \$25, vol commis le 11 novembre dernier à Saint-Rémi de Tingwick.

Ivressomètre

On rapporte également les cas de douzes individus coupables de conduite en état d'ivresse.

Canada, province de Québec, District d'Arthabaska, dans la cour supérieure, Dame Géralda Mc Carthy, demanderesse, VS Gaston Héneault, défendeur. **AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les effets mobiliers du Défendeur, saisis en cette cause seront vendus à 22 est Notre-Dame à Victoriaville, le 25^{ème} jour de janvier 1974, à deux heures de l'après-midi, savoir — 1 auto de marque Pontiac Catalina, 4 portes, 1973, licence 73 no: 370-749. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur. **DONNE** à Arthabaska, ce 14^{ème} jour de janvier 1974, Michel Boucher, H.C.S. Mes Béliveau, Beaudet, Beauchesne.

Canada, province of Quebec, District of Arthabaska, in the superior court, Dame Géralda Mc Carthy, Plaintiff, VS Gaston Héneault, Defendant. **PUBLIC NOTICE** is hereby given that the Goods and Chattels of the Defendant, seized in this cause will be sold at Victoriaville, at 22 Notre-Dame East, the 25th day of January 1974, at two o'clock, in the afternoon, to wit:— 1 Pontiac Catalina car 4 doors, 1973 year Licence 73 no: 370-749. THE SAID Goods and Chattels will be sold, for cash, to the last and highest bidder. **GIVEN** at Arthabaska this 14th day of January 1974, Michel Boucher, H.C.S. Mes Béliveau, Beaudet, Beauchesne.

LaSalle VENTE PRE-INVENTAIRE

Vêtements pour toute la famille

RABAIS 50% et plus
Sur le prix d'origine LaSalle!

MANTEAUX SIMILI SUÈDE POUR DAMES
Ornés de fausse fourrure.
14⁹² 19⁹² 29⁹²

MANTEAUX SIMILI CUIR POUR DAMES
14⁹² 19⁹² 29⁹²

MAILLOTS MOULANTS POUR DAMES
Manches longues, encolure à jabot et fourche pressurée. P.M. et G.
1⁹²

VESTE "GRENADIER" POUR HOMMES
Vinyle. Entièrement doublée peluche.
9⁸²

MANTEAUX EN TWEED POUR DAMES
Garnis de fausse fourrure.
14⁹² 19⁹² 29⁹²

RABAIS 50% ET PLUS MANTEAUX FAUSSE FOURRURE
Sophistiquée pour dames.
14⁹² 19⁹² 29⁹²

MANTEAUX "BANLIEU" POUR GARÇONS
Devant droit ou croisé.
13⁴²

CARTES CHARGE et MASTER CHARGE
Acceptées chez LaSalle

RABAIS 33 1/3 50%
Sur le prix d'origine LaSalle!

PANTALONS POUR DAMES
Tweed ou acrylique. Glissière devant et bande de taille.
7⁹²

MANTEAUX LAINE NYLON POUR DAMES
Tons unis ou facon tweed.
24⁹² 39⁹²

HAUTS MANCHES LONGUES POUR DAMES
100% nylon. Modèle à encolure en U. P.M. et G.
2²²

CHEMISES-T POUR HOMMES
Polyester/nylon. Manches longues. Choix de modèles. P.M.G. et TG.
1⁹² 2⁸²

ENSEMBLE PANTALON POUR DAMES
Pantalon palazzo et haut "bain et soleil". Dames. 7 à 15.
12⁹²

MANTEAUX EN TWEED POUR DAMES
Garnis de véritable chat sauvage.
24⁹² 39⁹²

MANTEAUX D'HIVER GARÇONS ET FILLES 2 à 6X
Doublés de peluche ou matelassés. Certains ornés de fausse fourrure. Tissus variés.

PARDESSUS POUR HOMMES
Devant droit ou croisé.
34⁸²

JUMPERS POUR DAMES
RABAIS 1 3 à 1 2. Tailles: 16" à 24".
12⁹²

MANTEAUX POUR DAMES SIMILI CUIR OU ASPECT SUÈDE
Pares de fausse fourrure.
24⁹² 39⁹²

MANTEAUX D'HIVER FILLETTES 7 à 14
Tous sont doublés peluche ou matelassés. Certains ornés de simili fourrure.

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES
Motif quadrille. Modèles variés.
5⁹² 8⁹²

JUPES ET HAUTS POUR DAMES
100% Acrylique.
6⁹²

MANTEAUX TWEED OU ÉCOSSAIS POUR DAMES
Col en véritable mouton.
24⁹² 39⁹²

NIDS D'ANGE ET TENUES DE NEIGE 12 à 24 MOIS
Doublure piquée ou pelucheuse. Grande variété de modèles. Tous à capuchon.

VESTE "GRENADIER" POUR HOMMES
Vinyle. Doublure peluche.
19⁸²

PANTALONS POUR DAMES
Tweed ou écossois d'Acrylique. Glissière devant et bande de taille. 7 à 15.
5⁹²

HAUTS 100% NYLON POUR DAMES
Tricot côtelé 1 x 1. Encolure "bateau". P.M. et G.
2²²

ENS. MANTEAUX ET PANTALONS BAMBINS 12 à 24 MOIS
Nylon, Acrylique ou velours côtelé. Manteaux à capuchon ou chapeau.

A l'effort de super-oubaies ? LaSalle vous offre un choix intéressant de vêtements mode 74 à des prix tout aussi intéressants.

RABAIS 33 1/3
Sur le prix d'origine LaSalle!

VÊTEMENTS SPORT POUR FILLETTES 2 à 6X et 7 à 14
Robes, jumpers, jupes, pantalons, deux pièces, ensembles, pantalons, jupes et hauts, vestes et pantalons. Le choix est vaste!

PARDESSUS POUR HOMMES
Devant droit ou croisé.
34.82

BABY DOLL NYLON POUR DAMES
Genre paysan. Orne de dentelle. 100% nylon. P.M. et G.
3.52

PULL-OVER ENCOURE EN U POUR DAMES
Manches longues. Motif jacquard à l'ail et revers de ton uni. P.M. et G.
6.92

VÊTEMENTS SPORT POUR GARÇON
à la Blazer, veston sport, ensemble pantalon complet et autres.

CHEMISES ET CHEMISES-T pour hommes
Chemise sport 100% nylon motif jacquard ou chemise 100% polyester à col roulé. Plusieurs tenues au choix. P.M.G. et TG.
3.82 à 4.82

PEIGNOIR NYLON ACÉTATE GRATTE POUR DAMES
Encolure en V brodée contrastante. Devant boutonné. P.M. et G.
9.92

PULL-OVER ACRYLIQUE POUR DAMES
Manches longues. Motif jacquard. Encolure en V. Entrecroisé. Manches longues. P.M. et G.
7.42

CHANDAILS FANTAISIE POUR HOMMES
Motif seillant, encolure, bateau ou à col roulé. P.M.G. et TG.
6.82 à 9.92

CHEMISES SPORT POUR HOMMES
Mélange de laine ou Polyester/coton. Empiècement devant. Motifs et coloris variés. P.M.G. et TG.
4.82

CHEMISE DE NUIT LONGUE POUR DAMES
Acétate nylon brosse. Aspect super pose. Manches longues et devant 3 boutons.
5.42

JUPES LONGUES POUR DAMES
Acrylique. Manches courtes. Imprimés. 7 à 15.
6.52 à 11.92

CARDIGANS SHETLAND POUR HOMMES
90% laine Shetland/10% nylon. Coloris variés. P.M.G. et TG.
6.82

PANTALONS VELOURS CÔTELÉ POUR HOMMES
100% coton. Dots de revers et de 4 poches. Imprimés tons bleu ou bordeaux. Tailles: 28 30 32 34 et 36.
3.82

ENSEMBLE HAUTS ET JUPES EN POLYESTER POUR DAMES
Tailles: 7 à 15 ou 10 à 18.
9.92 à 12.92

VESTE DE SKI GARÇONS
Nylon. Longueur monteur.
9.82

PULLS SANS MANCHES POUR HOMMES
Polyester Acrylique motif argile. Encolure en U ou arrondie. Couleurs variées. Du Canada. P.M.G. et TG.
8.82

RAVISAIS MANTEAUX POUR DAMES
Choix de simili cuir, suède, écossois. Ornes fourrure synthétique.
23.92 à 29.92

RABAIS 25% à 33% PANTALONS NYLON POUR DAMES
Modèle à enfiler. P.M. et G.
2.92

CHANDAILS-GARÇONS
Vaste sélection de tricot Acrylique, laine Shetland, Mohair ou Orlon acrylique. P.M. et G. ou 8 à 15.
4.52

JEANS DE FANTAISIE POUR HOMMES
Salinette de coton brosse imprimée ou velours côtelé de coton. Modèle à poche découpée devant. Tailles 28 à 36.
7.82

VESTES "AVIATEUR" POUR DAMES
Écossois, garniture Sherpa. (Marque déposée).
17.92 à 19.92

HAUTS ET JUPES POUR DAMES
Acrylique. Manches courtes. Imprimés. 7 à 15.
6.52 à 11.92

CHEMISE FLANELLE GARÇONS
Empiècement devant, col à pointes arrondies, tricot aux revers et à la taille. Couleurs variées. 12 à 18.
2.92

VESTE "GRENADIER" MOTIF ÉCOSSAIS
Pour hommes.
19.82

VESTES "AVIATEUR" POUR DAMES
Simili-cuir. Orne de fausse fourrure.
17.92 à 19.92

JUPES LONGUES POUR DAMES
Avec haut. Lurex métallique. 7 à 15.
6.52 à 11.92

VESTE DE SKI GARÇONS
Nylon. Longueur monteur.
11.82 et 13.82

MANTEAU "BANLIEU" POUR HOMMES
Motif écossois. Doublure peluche.
24.82

NUISSETTE NYLON POUR DAMES
Manches courtes, ruche devant. Taille élastique. P.M. et G.
3.52

JUPES EN DONEGAL POUR DAMES
Modèles variés. 10 à 20.
4.92

MANTEAUX "BANLIEU" GARÇONS
Au choix, devant droit ou croisé.
15.82

Fermé lundi, le 28 janvier 1974, pour inventaire

TOUS LES ARTICLES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DISPONIBLES À CHACUN DE NOS MAGASINS

LaSalle

100 BOIS FRANC nord, VICTORIAVILLE
Porte voisine du Super Marché Dominion

AUSSI À THETFORD MINES • DRUMMONDVILLE • SHERBROOKE •

■ SATISFACTION GARANTIE
ou argent remis
■ PLAN MISE DE COTE
■ Nous honorons la carte CHARGE

C'est la fête pour les 2-11 ans au Service Social de Victoriaville

Dimanche après-midi, le 16 décembre 1973, le Service Social de Victoriaville, animé par l'esprit des Fêtes, avait invité ses enfants, les petits

de 2 à 11 ans, à une rencontre intime toute simple mais remplie d'enthousiasme, de gaieté, de plaisir.

Le soleil luisant sur la neige blanche fraîche tombée incitait enfants et parents à accepter l'invitation. Joliment décorée de cristaux phosphorescents, de ballons multicolores, guirlandes scintillantes, de lumières, la salle créait une atmosphère bien spéciale:

la musique, les chants, les disques de Noël, tout contribuait à entraîner, dans un tourbillon de joie, tout ce petit monde et même ce grand monde venu les accompagner.

L'animateur, "Père Noël" débonnaire, généreux, a su

mettre de l'entrain et a réussi non seulement à amuser mais encore à réchauffer et à dégourdir les plus timides, les moins entreprenants. Distribution de bonbons, de douceurs, breuvages déjà, ce n'est pas si mal. Mais il y a mieux encore, quand, on ap-

pelle par son nom Nancy, Chantal, Daniel, Mario, Suzie, Manon et puis, Carole, et puis, Sylvie et puis et puis... Quel spectacle de naïveté enfantine, quelle agréable parade, que ces petits, petits bouts de choux à mini-jupette éventail - ou à petits pantalons avec chandail impeccables qui se promènent dans la grande allée pour aller chercher le présent qui lui est destiné - chacun a le sien propre, avec son nom dessus qui lui est remis par le Père Noël en personne. Le chanceux, il récolte les bécots des tout petits qu'il amuse.

"Qu'ils sont beaux nos enfants" - charmants et débrouillards; ce qu'ils sont capables d'expression, capables de se faire valoir, par le jeu, la danse, une histoire; chacun participe et fait de son mieux sous les yeux émerveillés des parents nourriciers ou des parents naturels - quelques-uns présents.

Oui, plusieurs possèdent des personnalités prometteuses et la chaleur cordiale dont ils sont entourés par leurs parents nourriciers ne peut que contribuer à leur plus grand épanouissement.

Chacun doit se réjouir du succès de cette fête intime. Nous, les praticiens, nous n'avons que le mérite de l'organisation et encore puisque amuser et faire plaisir est déjà une gratification. Nous devons reconnaître le dévouement inlassable et l'attachement sincère des parents nourriciers à l'égard des enfants que nous leur demandons d'aimer comme les leurs, d'éduquer comme s'ils étaient leurs enfants. Ils ont la même fierté que s'il s'agissait de leurs propres enfants et ma foi, la même ambition.

Bravo - Bravo - petites filles et petits garçons, vous avez apporté à notre fête une présence joyeuse, enthousiaste, agréable et parents nourriciers acceptez que nous applaudissions chaleureusement votre collaboration active et discrète et que nous proclamions hautement et avec reconnaissance les sentiments humains qui vous animent.

P.S. Merci à tous ceux qui ont collaboré d'une façon ou d'une autre au succès de cette rencontre, clubs sociaux, magasins, les distributeurs de liqueurs et de chips et tous les autres qui individuellement ont appuyé et encouragé l'organisation de cette fête.

Personnel du Service Social de Victoriaville



Mieux encore, il appelle chacun par son nom: Nancy, Chantal, Daniel, Mario, Yves et puis Carole et puis...



... et puis Sylvie, Manon, etc... Le Père Noël remet à chacun dans ses mains un présent qui lui est destiné, avec son nom écrit dessus.



Le Père Noël est généreux et il a réussi à dégourdir et à réchauffer les plus timides et les moins entreprenants.



C'est la fête: simple rencontre de gaieté, de plaisir, d'échanges de vœux. Décorations, lumières et ballons multicolores,

guirlandes, musique, chants. On s'amuse!



Les praticiens sociaux n'ont que le mérite de l'organisation... et c'est une joie!

Grande est la gratification à la vue des minois réjouis.



Chacun exécute son numéro: c'est une chanson, une histoire, un jeu, une danse et... le micro, ça fait pas peur! Enfants

charmants et débrouillards et capables de s'exprimer. Ce sont des enfants aimés, respectés, entourés.

opinion

(Suite de la page 9)

**LIE
LIBRE
IBF**

bre d'étudiants encore quitteront l'école sans aucun espoir d'y retourner, car c'est là une mesure anti-humaine qui brime les aspirations fondamentales de l'être humain qui fréquente l'école. Ce dossier judiciaire est le premier pas vers la déshumanisation de l'enseignement ainsi que l'uniformisation de la pensée étudiante; le système veut dominer les facultés humaines de l'étudiant et exercer un empire sur son imagination en lui imposant une situation de dépendance dans une idéologie de l'ordre établi défavorable à tous; voilà donc ce que nombre d'étudiants fuient.

Ce que vous allez lire maintenant est l'avis d'un étudiant face au dossier cumulatif, que je considère comme un exécrable moyen d'intimidation pratiqué sur une grande échelle, et qui entraînera des conséquences psychologiques désastreuses dans l'évolution spirituelle de tous les étudiants. Ce dossier constitue une menace à la vie privée non seulement de l'étudiant lui-même, mais aussi de son milieu familial, car certains renseignements obligatoires inclus dans la fiche d'identification touchent directement la condition sociale des parents, ainsi que l'entente familiale, le tout laissant libre cours à l'interprétation. Vient ensuite la fiche de comportement où l'on retrouve la donnée de fonctionnement intellectuel ainsi que l'appréciation globale du développement physique, affectif, et social de l'élève. Ce sont là des renseignements qui ne regardent que l'étudiant lui-même, et personne d'autre. L'interprétation joue un grand rôle sur le jugement rendu en rapport avec ces mêmes renseignements, car lorsqu'on est en face du comportement de quelqu'un, que peut-on faire d'autre que de le juger!

A l'intérieur de la fiche d'analyse des comportements on retrouve la notation par un plus (positif) ou un moins (négatif) d'après le principe de l'exception.

Libre à vous d'interpréter ce que le signe négatif peut signifier! On retrouve en plus, des renseignements sur le développement physique tels que l'endurance et la résistance organique, la puissance musculaire, la rapidité de réaction. Pauvres étudiants qui seront analysés sous toutes leurs facettes, et qui sauront ces renseignements enfermés dans leur dossier personnel car on jugera un étudiant à la valeur de son dossier. On songe à établir un genre de normale du comportement mais on néglige les divers états psychologiques passagers. Un étudiant est un être qui est constamment en changement, et donc le comportement humain dévie considérablement d'une ligne d'évolution constante. Ce dossier cumulatif est l'oeuvre de technocrates bornés, qui ont une idée préconçue de l'étudiant qu'ils tentent de généraliser en un modèle unique.

Vient enfin le fait que l'on conservera le dossier durant une période de cinquante ans après la fin des études secondaires, et qu'un nombre imposant de personnes pourront, avec l'approbation du directeur, en prendre connaissance. Un dossier où seront notés les folies de jeunesse, les démêlés avec l'autorité, les conflits de personnalité d'un individu dans la période la plus cruciale de son existence. Quels traumatismes, quelles désillusions subira l'étudiant qui saura tous ses actes accumulés au fil des ans, à l'intérieur d'un dossier qui le suivra ensuite toute sa vie, dont cinquante ans se résument en fait à toute la partie active. Lorsqu'on a soixante-cinq ans, n'est-ce pas l'âge de la retraite?

Il y en aurait tellement plus à dire, car jusqu'à date on a découvert beaucoup plus de côtés négatifs proportionnellement aux côtés positifs concernant ce projet, et une grande partie du personnel enseignant est opposée à son instauration. Pourquoi tant de conflits? N'y a-t-il pas là matière à réflexion?

Un poète, un psychologue, un ami, un prophète, ne répondront jamais à cette question: Qui suis-je? Ils sont eux, et aucun penseur au monde n'ira plus loin que cette courte réponse. Au-delà de toutes les démarches intellectuelles, l'étudiant poursuit toujours le dessein de se définir et de s'identifier. Point n'est besoin pour lui de se bercer d'illusions sentimentales, car tenter de saisir, sans risque de se tromper, son être non encore unifié est impossible. Si tous les jours on consigne le récit de sa vie, à la seule vue de cet amalgame d'actes divers, où toute l'aventure de son existence,

toutes ses expériences sans lendemain seront scellées, l'étudiant devenu homme n'aura rien de plus pressé à accomplir que de détruire, terrifié, les souvenirs de cette vie pré-vécue. "Nos ancêtres nous suivent" n'est-il pas le leitmotiv des ex-détenus?

La jeunesse d'aujourd'hui possède une étonnante force de perception, et grâce à elle les jeunes vivent à l'intérieur d'un monde inusuel, planétaire et fantastique, et pour se définir ils emploient un tout autre langage sans distinction d'aucune sorte, ils refusent d'accepter la société telle qu'elle est, et à cause de cela, ils alternent perpétuellement entre l'idéal et la triviale, entre la joie et la mélancolie, voilà pourquoi, du point de vue psychologique les étudiants ne peuvent être compris par eux-mêmes ni par d'autres, et cela jusqu'à ce qu'ils aient créé leur unité intérieure.

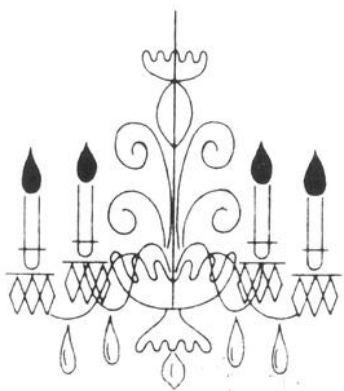
Ils ne veulent plus être conseillés, mais ce qu'ils demandent c'est d'être entendus par une oreille attentive à leurs problèmes, leur problèmes d'être humains.

Avant de devenir des robots électroniques dirigés, portons le geste ultime de tout homme devant sa destinée, réagissons; de quelque manière que ce soit, réagissons en refusant catégoriquement cette odieuse machination inhumaine, c'est là notre dernier recours. Nous voguons vers notre futur, faisons en sorte qu'il soit le plus humain possible. N'oublions pas que c'est à l'école que débute notre vie, ne nous laissons pas transformer en pantins. Soyons avant tout des hommes.

Charles Daigneault jr., 18 ans

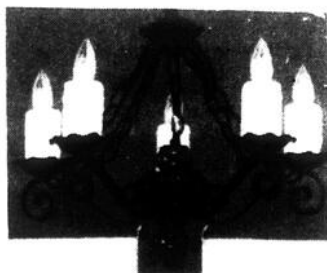
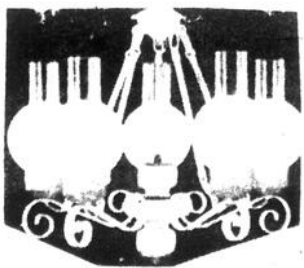
Ex-Etudiant
214 Perreault
Victoriaville
Tél: 752-2117

**La Croix-Rouge,
c'est l'homme à l'aide
de son prochain**



Luminaire Bibeau Enr. d'Arthabaska

Pour la Saint-Valentin, pourquoi ne pas offrir ou vous offrir en cadeau une
fixture de votre choix.



Donc en plus de faire des heureux, vous devenez éligible au tirage d'un
magnifique voyage pour deux (2) personnes à Miami.

IL N'Y A PAS QU'À MIAMI QUE LE SOLEIL BRILLE, EN PASSANT
CHEZ LUMINAIRE BIBEAU ENR., VENEZ CHERCHER VOTRE PAR-
CELLE DE SOLEIL...

BONNE SAINT-VALENTIN à TOUS

**Luminaire
Bibeau Enr.**

357-9556

557-B, Boul. Bois-Francs Sud

**Spécialité
de lampes et fixtures**

**Entre VICTORIAVILLE
et ARTHABASKA**

Exploration-découverte

PLESSISVILLE (GAB) — Un projet en préparation depuis plusieurs semaines chez les Scouts-Pionniers de Plessisville sera réalisé au cours des prochaines semaines. Il s'agit d'une exploration-découverte avec Montréal comme centre de recherche. Des contacts sont actuellement établis pour la visite d'endroits pouvant intéresser les jeunes de façon particulière, principalement sur les plans culturel, scientifique et historique.

Pour les préparatifs en cours, les 24 garçons du groupe travaillent sous la direction de leur chef, le R.P. Denis Prescott.

La semaine du scoutisme

La semaine du scoutisme est un autre domaine qui retient

l'attention du R.P. Prescott et de ses jeunes collaborateurs. Un programme d'activités spéciales est en préparation pour souligner cette période d'un intérêt particulier pour les scouts.

Dans le passé, le point culminant de la semaine du scoutisme, à Plessisville, était le souper populaire qui réunissait des centaines de convives. Cette manifestation était, pour les scouts, leur façon de rencontrer la population et d'établir des contacts d'amitié avec tous.

Pour la préparation du programme de cette période, le R.P. Denis Prescott profite de la collaboration des chefs d'équipes: des mesures sont prises pour que chacun des membres des Scouts-Pionniers

ait son rôle à jouer dans la réalisation de ce programme dont les détails seront rendus publics dans un avenir prochain.

Représentation au district

Les Scouts-Pionniers de Plessisville sont représentés par leur chef, le R.P. Denis Prescott, aux sessions d'étude tenues au niveau du district Centre du Québec. À l'ordre du jour de ces sessions, on remarque principalement la question de l'animation dans les unités.

M. Guy Drouin de Drummondville est le commissaire du district Centre du Québec pour la section des Pionniers alors que M. Hugues Campagna, également de Drummondville, est le commissaire général pour toutes les branches du scoutisme en activité dans le district.

Aide du district

L'affiliation des Scouts-Pionniers de Plessisville à l'organisation scouts du district Centre du Québec est considérée comme précieuse par le R.P. Prescott et ceux qui le secondent à l'équipe locale. Les garçons sont à même de profiter ainsi de l'expérience de conseillers dynamiques et intéressés. À l'occasion, des activités communautaires réunissent plusieurs unités du territoire concerné. Certaines de ces rencontres ont un but déterminé qui consiste en une opération principale complétée par une période récréative, des repas en plein air et des couchers sous la tente lorsque la saison s'y prête.

Au Conseil d'administration scout du district Centre du Québec, le vice-président est un jeune prêtre des Bois-Francs, originaire de Princeville et faisant du ministère à Victoriaville: il s'agit de M. l'abbé Yves Gaulin qui a fait ses débuts dans le scoutisme alors qu'il était étudiant.

Il est question de loisirs chez les Filles d'Isabelle

PLESSISVILLE (GAB) — La régente des Filles d'Isabelle de Plessisville, Mme Thérèse Nadeau, et les quelque cent membres présents à la première assemblée de 1974 ont reçu comme conférencier M. Camille Deschênes, directeur du Service des loisirs de la ville de l'Érable.

L'invité du jour a expliqué en quoi consiste son rôle dans l'organisation qui a pour mission de mettre des activités à la disposition de la population, au domaine de la récréation. M. Deschênes a également donné des précisions sur ce qu'étaient les loisirs au niveau de la ville.

Aréna et piscine

À la période de questions qui a suivi l'exposé du conférencier, les Filles d'Isabelle ont demandé des détails sur le projet de l'aréna. Les expériences vécues avec le stade de baseball et le Centre des loisirs font que plusieurs s'interrogent sur le nouveau projet qui est de donner une aréna à Plessisville.

Des Filles d'Isabelle se demandent si la réalisation d'un tel projet ne donnera pas lieu à une période "tout feu tout flamme" pour les débuts à cet édifice dont le coût s'établirait à environ un demi-million, popularité qui tomberait par la suite. Par contre, d'autres considèrent que ce serait complément idéal, et pour longtemps, à ce qui existe déjà à Plessisville.

En ce qui concerne la piscine municipale, les Filles d'Isabelle ont fait remarquer que plusieurs désireraient une période de la semaine réservée aux éléments féminins pour la baignade durant la belle saison.

La clientèle

Durant cette période de questions, M. Camille Deschênes a souligné que le budget

de la Ville de Plessisville pour les loisirs s'établissait à \$100.000, pour 1974. Là encore, les opinions sont partagées chez les Filles d'Isabelle qui ont exprimé leurs points de vue: les unes considèrent ce montant raisonnable alors que d'autres se demandent si la clientèle qui profite de ce qui est mis à la disposition de la population justifie une telle dépense.

Le directeur du Service des loisirs s'est fait un plaisir de répondre à toutes les questions et a déclaré qu'il prenait bonne note des opinions et suggestions des Filles d'Isabelle. Présenté par Mme Jeanne Tardif, le conférencier a été remercié par Mme Thérèse Nadeau.

Allocution de l'aumônier

L'aumônier des Filles d'Isabelle de Plessisville, M. l'abbé Charles Cloutier, a prononcé une allocution de circonstance à l'occasion de cette première réunion de 1974. Il a souhaité que l'année qui commence en soit une de nombreuses réalisations pour les Filles d'Isabelle. L'aumônier a émis le vœu que tous les membres soient réellement actifs au sein du mouvement.

L'abbé Cloutier a aussi manifesté le désir de voir les Filles d'Isabelle engagées envers l'Église. Il a conclu son exposé en soulignant que les Filles d'Isabelle devaient avoir pour mission principale

de se donner pour le mieux-être du milieu. Mettre en pratique en 1974 la devise des Filles d'Isabelle est un autre point sur lequel l'aumônier a attiré l'attention de ses auditrices à la même occasion.

Les loisirs

La responsable du Comité des loisirs des Filles d'Isabelle de Plessisville, Mme Jeanne Tardif, a invité les membres à se faire les propagandistes pour la soirée de cartes en organisation pour le mercredi, 16 janvier, à la salle des Chevaliers de Colomb. Pour sa part, Mme Margo Dickner, rédactrice et publicitaire, rendu public le nom de la gagnante du tirage d'un fauteuil, tirage qui a eu lieu à la fin de décembre 1973: c'est Mme Roméo St-Pierre qui a été désignée par le sort pour recevoir l'article offert.

D'autre part, Mme Noella Laliberté, membre qui voit à l'organisation de voyages, a communiqué les détails des démarches en cours depuis novembre pour le premier projet à réaliser dans ce domaine en 1974. Montréal est l'endroit choisi et des détails suivront quant au programme de la journée du 20 mars, date déterminée pour cette activité.



DE PÈRE EN FILS — Le major Charles Garneau, à gauche, commandant du Centre de Recrutement et de Sélection des Forces Armées à Québec, préside l'assomblée de la recrue Pierre Loignon, au centre. Ce dernier est le fils du Capitaine J.F.G. Boissonneault, à droite, officier de sélection. Monsieur Loignon est originaire de Thetford Mines et Victoriaville. Sa mère, Madame Pauline Boissonneault, née Fournier, habite présentement à Victoriaville.

Commençant le 17 et 18 janvier 1974

HUGUETTE JOYAL

à l'orgue et ses chansons

(Elle chante à la Mireille Mathieu)

A la régence de

L'Hôtel

Manoir Victoria

19 Notre-Dame ouest — Victoriaville

752-4576

Aussi la discothèque "LA SPIRALE"
vous invite les mercredi, vendredi, samedi
et dimanche

Gala
Monsieur et Mademoiselle
Personnalité-Jeunesse
1973-1974

Organisé par le Club Optimiste
les 26 et 27 janvier 74

A l'Ecole polyvalente, Victoriaville

Billets réservés et
macarons en vente:

Chez Robert
47 Est, Notre-Dame

et à la

Pharmacie Houle
141 Est, Notre-Dame
Victoriaville

22-1-74



René Pellerin, C.A.

MM. Jean Roy, c.a., René Desrochers, c.a. et Donald Dumont, c.a. ont le plaisir d'annoncer l'admission dans leur société professionnelle de M. René Pellerin, c.a.

M. Pellerin originaire de Victoriaville a fait ses études secondaires à l'Ecole J.P.H. Massicotte et ses études pré-universitaires au Collège Sacré-Coeur de Victoriaville.

En 1970, M. Pellerin a obtenu une Maîtrise en Commerce (Option Sciences Comptables) de l'Université de Sherbrooke et en 1971 il était admis à l'Institut des Comptables Agréés du Québec.

La nouvelle société portera désormais le nom de "ROY, DESROCHERS, DUMONT, PELLERIN".

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
COUR SUPÉRIEURE
NO. 415 05 000004 74
Louis-Henri Laine, et
Rachèle Bernier
demeurant tous deux à
11 A, rue Dumoulin, Warwick
requérants,
VS
André Girard
sans résidence connue
intime.
Il est ordonné à l'intime de
comparaître dans un délai de
trente (30) jours maximum et
avis lui est donné par les
présents que copie de la déclaration
et du bref d'assignation
a été déposée à son intention
au Greffe de la Cour Supérieure
d'Arthabaska
Arthabaska, le 14 Janvier
1974

Mes Béliveau,
Beaudet &
Beauchesne,
Procureurs des
requérants.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ARTHABASKA
SUPERIOR COURT
NO. 415 05 000004 74
Louis-Henri Laine, and
Rachèle Bernier,
living at 11 A, Dumoulin St.,
Warwick,
Plaintiffs,
VS
André Girard, from
unknown address,
Defendant.
The Defendant is ordered to
appear within thirty (30) days
and notice is hereby given that
copy of the declaration and of
the writ of summons has been
left for him at the office of the
Superior Court of Arthabaska.
Arthabaska, January the
14th 1974

Mes Béliveau,
Beaudet &
Beauchesne,
Attorneys for
the Plaintiffs

Miracle!...

VICTORIAVILLE (CIC) — Mardi soir, 8 janvier, l'Association des Dames seules tenait sa réunion mensuelle dans une salle de l'église St-Gabriel Lalement. Au programme figurait d'abord l'élection de l'Exécutif pour 1974. A l'unanimité, les Dames ont réélu l'Exécutif de 1973.

Le P. Emilien Tardif, m.s.c., parla du Mouvement Charismatique. Dans le monde d'aujourd'hui, dit-il, nous avons la Pentecôte parmi nous. C'est un véritable renouveau spirituel.

Dans l'Eglise catholique, on était en train de se dessécher; on ne priait plus. Mais voici que l'Esprit-Saint, qui est l'âme de l'Eglise, vient redonner de la vigueur à cet arbre de l'Eglise en suscitant chez les laïcs un puissant mouvement de prière. Il injecte de la sève aux racines (i.e. dans le Peuple de Dieu); ce sont des charismes qu'il accorde pour l'édification de la Foi.

En moins de cinq ans, le Mouvement Charismatique a connu une vitalité et une croissance universelle. Il se trouve en plus de 35 pays dans les cinq continents; il compte déjà plus de onze millions (11,000,000) de catholiques.

Le Mouvement Charismatique n'est pas une nouvelle secte ni une nouvelle doctrine. Le Mouvement Charismatique est une spiritualité, un mode de vie qui reposent sur l'Écriture.

Pour évaluer le Mouvement, il faut le juger à ses fruits (non à des effets immédiats, comme des émotions...), mais à des fruits qui durent dans la vie. S. Paul nous dit que les fruits de l'Esprit sont charité, joie, paix, servabilité, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi. (Gal. 5, 22).

Voici ce que l'on observe chez les personnes charismatiques, au Québec comme dans le monde. Elles ont une force vitale qui transforme leur vie morale. Elles ont faim de la parole de Dieu. Elles aiment lire la Bible de longs moments. Elles ont un grand attrait pour la prière, en particulier la prière de louange, de reconnaissance, de demande.

On remarque encore que ces personnes reprennent et cultivent toutes les formes de contact qu'elles avaient avec Dieu: rosaire, visite au St. Sacrement... Elles apaisent leur faim de Dieu par un retour à la confession fréquente, la messe et la communion quotidienne. La lecture de l'Evangile les enchante.

Leur vie morale s'améliore. Il leur devient plus facile de résoudre les problèmes de la vie familiale, de l'alcool ou de la drogue.

Des prêtres signalent une compétence nouvelle dans leur ministère, qui ne s'explique pas par les seules don-

nées de la raison.

Le Père Tardif, qui a été 17 ans missionnaire en République Dominicaine, dont 8 ans provincial des M.S.C. aux Antilles, dut être hospitalisé au Centre Médical Santo Domingo, le 14 juin, et opéré le lendemain. On découvrit qu'il était atteint de tuberculose pulmonaire.

Il fut transféré à l'hôpital Laval à Québec, le 7 juillet. Le 17, il était opéré de nouveau. On reconnut scientifiquement que la T.B. était la cause de sa maladie. On lui dit que son état exigeait de longs traitements, qu'il ne pouvait songer à retourner aux Antilles avant, au moins, un an.

Voilà que des parents de St-Côme de Beauce, où se trouve un groupement charismatique, vinrent le visiter dans sa chambre d'hôpital. Ils ont prié sur lui et lui ont imposé les mains. Ces gens étaient sûrs qu'il était guéri.

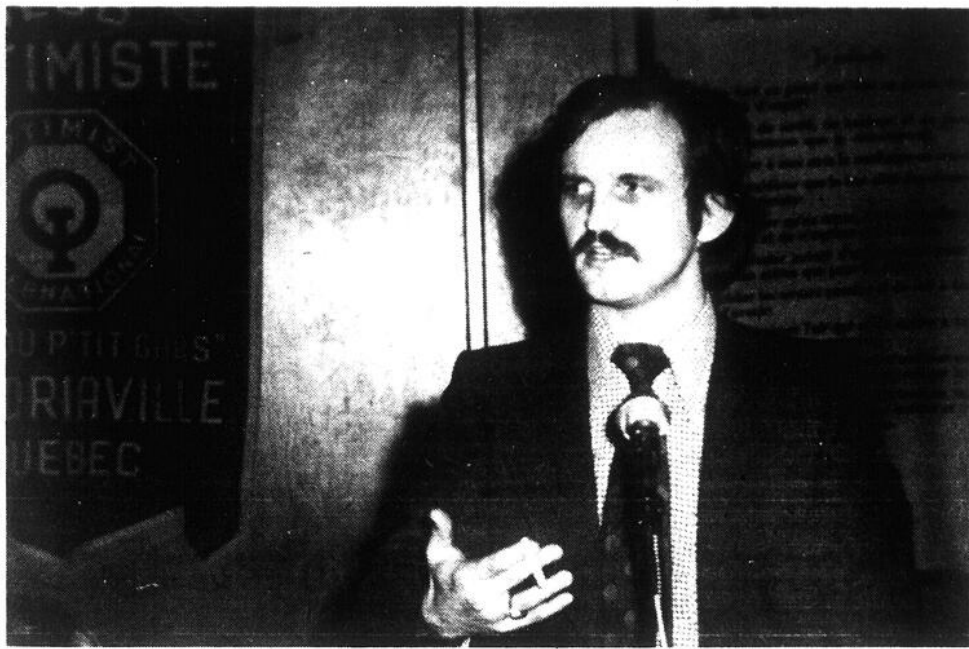
Ce ne fut que le 29 août que le Père Tardif reçut son certificat de guérison. A une réunion de six médecins de l'hôpital Laval, présidée par le Dr Montmigny, on reconnut que la T.B. l'avait quitté. Le Dr Montmigny conclut l'entrevue en lui disant: "Retournez chez-vous, vous êtes bien. Mais ça va contre toutes nos théories médicales". Ce fut pour lui le moment de comprendre que sa guérison était réellement miraculeuse. Sans aucun remède, il s'était remis à dormir, à manger n'importe quoi. C'était une guérison complète.

Une autre preuve que sa santé lui était vraiment revenue: il fit 1,250 milles seul dans sa Volkswagen, pour se rendre voir sa soeur à Port Arthur, en octobre. Il fit 610 milles le premier jour, 640 le deuxième jour, sans difficulté ni fatigue. Le 31 octobre, il eut, à Laval, une radiographie des poumons. Le Dr Montmigny lui déclara qu'il ne pouvait nier sa guérison, vu que la radiographie laissait voir clairement les cicatrices de la tuberculose.

Après ce témoignage d'une faveur merveilleuse obtenue par le moyen de prières charismatiques faites sur lui, le Père Tardif exprime sa peine de voir qu'en 1974, tant de gens ne savent pas les merveilles d'amour que le Seigneur opère dans le monde.

Il parla ensuite des charismes que l'Esprit donne à ceux qui prient avec foi dans les réunions charismatiques. Ces charismes sont donnés pour le bien de l'Eglise, pour le bien des incroyants.

Il affirma que la grande grâce de sa vie, ce fut sa maladie. En pays de mission, il bâtissait l'Eglise matérielle; il avait tellement d'ouvrage qu'il n'avait presque pas le



SOUPER OPTIMISTE. — C'est M. Jean-Paul Perreault, directeur général de Provigo-Victoriaville qui était le conférencier invité lors du dernier souper des membres du Club Optimiste de Victoria-

ville, au Motel Boifran. La conférence de M. Perreault a porté sur les structures du distributeur alimentaire qu'est Provigo Inc.

(Photo L'Union)

temps de prier. De plus, il lui fallait trouver de l'argent pour ses constructions, un problème qu'il essayait souvent de résoudre tout en lisant son bréviaire. Il abandonnait le Dieu des oeuvres pour les oeuvres de Dieu.

Mais le Seigneur lui envoya une grave maladie, qui le força à s'arrêter... à regarder... à écouter... L'année qu'il devait passer à l'hôpital, il l'emploie à visiter les groupements charismatiques du Québec, même de l'Ontario et des Etats-Unis.

Au Québec, le Mouvement Charismatique se développe d'une façon extraordinaire, surtout dans les villes de Québec et de Montréal, dans les diocèses de Chicoutimi et de St-Hyacinthe, dans les régions de la Beauce et de l'Abitibi.

Depuis le 15 septembre, il a vu de nombreux et grands miracles qui prouvent que le Seigneur est toujours le Messie et le Sauveur. Car aux envoyés de Jean qui désiraient connaître le Messie, l'Evangile rapporte que le Seigneur dit: "Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu: Les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les morts ressuscitent", le Seigneur les opère de nouveau. Les morts spirituellement, qui se convertissent en grand nombre, c'est l'une des plus grandes merveilles du Seigneur, dans le monde de ce temps.

Dans une allocution au congrès des leaders du Mouvement Charismatique réunis à Grottaferrata, au sud de Rome, allocution publiée dans l'Osservatore Romano du 11 octobre 1973, le Pape Paul VI dit qu'on reconnaît l'oeuvre de l'esprit-Saint, qui est l'âme de l'Eglise, dans ce renouveau de vie spirituelle qui suscite tant d'espoirs.

Un goûter permit des échanges très animés entre les Dames. Il fut suivi d'une période de questions et d'une courte expérience de prière charismatique.

Bombes incendiaires

Les automobilistes qui veulent se prémunir contre une pénurie possible d'essence, en stockant des bidons de gazoline à la maison ou dans leur voiture, emmagasinent de véritables bombes incendiaires, déclare la Ligue de sécurité de la province de Québec.

Selon le président de la Ligue, M. Henri A. Bélanger, "les propriétés explosives d'un gallon de gazoline sont égales à celles de 14 bâtons de dynamite", ajoutant qu'il n'existe pas de moyen sûr d'entreposer la gazoline, à la maison ou dans une voiture.

Au dire de M. Bélanger, les vapeurs d'essence, en se dilatant, remplissent tout l'espace disponible. La dilatation peut forcer les joints d'un contenant en métal ou en matière plastique et même causer une fuite dans un contenant dit de sécurité i.e. muni d'une soupape d'aération. Il suffit d'une étin-

celle provenant d'un commutateur ou d'un appareil électrique, de l'allumage d'une voiture ou d'un court-circuit dans un des phares, pour provoquer l'explosion.

Il cita en exemple un test effectué par deux spécialistes de la sécurité qui, après avoir rempli d'essence un bidon, dit de sécurité, le déposèrent dans le coffre d'une voiture, dont le moteur était en marche, et se mirent à l'abri. Vingt minutes après la voiture explosa.

Dans les foyers, ce sont les veilleuses des chauffeurs, qui provoquent la plupart des explosions.

Il n'y a qu'un seul endroit où entreposer la gazoline, déclare la Ligue: dans le réservoir de votre voiture. Si vous devez accomplir un long trajet, un peu de planification vous évitera les sérieux ennuis qui accompagnent le transport de l'essence dans des contenants individuels.

La nouvelle administration de l'Académie de Danse

Invite toute la population de la région

à une grande soirée dansante

Dimanche
le 20 janvier
prochain

Le tout débutant à 8 heures

Orchestre Populaire

Invitation spéciale à l'Age d'Or

Chorale invitée

PLESSISVILLE (GAB) — Le Mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Plessisville a pris l'initiative de présenter à la population une manifestation culturelle. Cette activité est prévue pour le samedi, 2 février, et le programme comprend deux séances dont l'une aura lieu à 14 h. 30 et l'autre à 20 h. 30.

Les artistes invités sont les membres de la Maitrise du chapitre de Québec, organisme dont M. le chanoine Georges Marchand est le directeur; cette chorale comprend 30 jeunes, 8 adultes et un accompagnateur. La Maitrise du chapitre de Québec peut être entendue tous les dimanches à la basilique de la Vieille Capitale.

La présidente du M.F.C. de Notre-Dame de Fatima, Mme Rita Labrecque, invite la population à assister à ces deux manifestations du samedi, 2 février en l'église de cette paroisse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
COUR SUPÉRIEURE
NO 23.102
Commission des accidents
du travail de Québec
demandeur
VS
Paul Gosselin, demeurant
à R.R. no 3 Plessisville
défendeur

ORDONNANCE

Il est, par les présentes, ordonné au défendeur de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur au Greffe de la Cour Supérieure du district d'Arthabaska, et ce, dans un délai de UN MOIS, à compter de la première publication du présent ordre dans l'Union des Cantons de l'Est.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU PRONOTAIRE
Arthabaska, le 11 janvier 1974
Nicole S. Pothier
P.A.S.C.

Moisan, Bellavance,
Aubert, Lemelin et Moisan
Procureurs du
demandeur.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ARTHABASKA
SUPERIOR COURT
NO 23.102
Commission des accidents
du travail de Québec
Plaintiff

VS
Paul Gosselin, R.R. no 3,
Plessisville,
Defendant

NOTICE

Order is hereby given to the defendant to appear within a delay of thirty days of the first publication of the present notice in "L'Union des Cantons de l'Est", and that a copy of the writ and declaration has been left for him at the office of the Superior Court.

Protonotary's Office, Arthabaska, January 11, 1974.

Nicole S. Pothier,
P.C.C.S.
Moisan, Bellavance,
Aubert, Lemelin and Moisan,
Attorneys for
the plaintiff.

les Bois-Francs

Saint-Louis de Blandford

La population de Saint-Louis de Blandford, d'après le dernier recensement, est de 514 personnes divisées en 103 familles. Au cours de l'année qui vient de se terminer, il y a eu quatre baptêmes, sept mariages et cinq sépultures. Au niveau paroissial, les nouveaux marguilliers élus ont été MM. André Leclerc, et Albert Blouin; les autres marguilliers sont MM. Charles Héon, Wellie Vézina, Bruno Goupil et Camille Goupil et M. l'abbé Valère Proulx, curé de la paroisse.

L'oeuvre des terrains de jeux a pris l'initiative de "mousser" le projet de former un club d'âge d'or dans la localité. Le président de l'O.T.J., M. Lionel Marchand, et ses collaborateurs ont fait appel à des personnes pouvant donner suite à cette idée. Si le projet est réalisé, les organisateurs auront beaucoup de travail.

L'Oeuvre des Terrains de jeux de Saint-Louis de Blandford, dont M. Lionel Marchand en est le président, étudie le projet de mettre une discothèque à la disposition des jeunes de la localité. M. Marchand et ses aides ont fait appel aux bonnes volontés intéressées à donner de leur temps pour voir à la réalisation de ce projet et en diriger les activités par la suite. Au domaine des activités spéciales, M. Marchand souligne que le "Dansoton" organisé à la fin de 1973 a été un plein succès.

Le Conseil municipal de Saint-Louis de Blandford, dirigé par M. Lucien Desrosiers, a nommé son secrétaire-trésorier, M. Benoit Bazin, pour accompagner les évaluateurs, conformément à la nouvelle législation. Par ailleurs, Québec a donné l'autorisation d'entreprendre des négociations avec la Commission scolaire Prince-Daveluy; il s'agit d'un projet d'achat, par le Conseil municipal, de l'école Labbé. Cette école de Saint-Louis de Blandford n'est plus utilisée pour fins d'éducation à la suite de la réalisation d'un projet de regroupement.

L'oeuvre des terrains de jeux prépare actuellement un tournoi régional de ballon sur glace. La date de cette compétition n'est pas encore déterminée. D'autre part, son président, M. Marchand souligne que l'O.T.J. a recruté des jeunes pour former un club de ballon sur glace, pour que la localité soit représentée dans une ligue régionale, la Molson. On vise par là, à entraîner des éléments de relève pour les Cyclones.

Princeville

Le Service de la police de Princeville a mené des enquêtes sur 11 accidents de la circulation au cours du mois de décembre. Ces accidents ont eu comme résultat la mort d'un motocycliste qui circulait dans les rues de la ville et des pertes matérielles de l'ordre de \$14,000. Le chef de police de cette localité, M. Jacques Rivard, profite de la communication de ce rapport pour rappeler aux motocyclistes qu'ils leur est interdit de circuler dans les rues de la ville et qu'une surveillance des plus accrues est exercée sur ce point afin d'éviter d'autres accidents mortels au domaine de la moto-neige.

Les administrateurs de la commission Prince-Daveluy ont décidé de laisser de côté le projet des échanges franco-québécois. Cette décision a été basée sur les expériences faites sur ce point par d'autres commissions scolaires et qui se sont révélées infructueuses. Ces expériences ont permis

de constater que les professeurs venant de l'étranger ne sont pas toujours recyclés aux méthodes d'enseignement appliquées dans les écoles du Québec.

Dans un autre domaine, le Conseil urbain de cette municipalité a donné instruction au secrétaire du conseil, M. Fernand Poiré, de prendre certaines informations auprès de la firme Hydro-Québec concernant l'installation des lampadaires sur les rues des secteurs en voie de développement. Les nouveaux résidents de ces secteurs sont anxieux de profiter d'un éclairage approprié.

La production est actuellement à son plein rendement aux ateliers de couture L.-D. Sportwear Inc. Le personnel comprend une soixante d'employés, et les offres de contrat affluent.

En 1973, il y a eu 115 naissances, 53 mariages et 26 sépultures dont 4 d'enfants à Princeville. Depuis la fondation de la paroisse, il y a 125 ans, le nombre total des naissances s'élève à 12,937, celui des mariages à 2,558 et celui des décès à 5,083. C'est l'année 1969 qui détient le record sur le nombre de naissances avec 187. En ce qui concerne les mariages, l'année 1954 vient en tête avec 196 tandis qu'en 1886, 79 personnes ont décédé.

Le Centre d'Accueil Domrémy de Princeville tiendra ses élections à la fin de janvier pour un nouveau bureau de direction. Le président actuel est M. Roger Binette. La principale activité dirigée en décembre par M. Binette a été une fête intime avec dépouillement d'un arbre de Noël. Pour janvier, le programme comprend une visite aux personnes âgées qui demeurent au Foyer Saint-Eusèbe. Les soirées de fins de semaines sont aussi à l'honneur au local de la rue Saint-Jean Baptiste Sud.

La Jeune Chambre de Princeville prépare une réunion générale pour les prochaines semaines. Le programme de cette activité sera déterminé prochainement par le président, M. Gilles Garneau, et les directeurs lors d'une rencontre des responsables du mouvement. On sait que les affaires municipales et la protection de l'environnement sont les deux principaux domaines où la Jeune Chambre a convenu d'oeuvrer en 1973-74.

Le Centre d'accueil Domrémy de Princeville a fixé au samedi, 19 janvier, la date de ses élections. Neuf responsables terminent un mandat d'un an mais peuvent être réélus. Le président sortant de charge avait une équipe mixte sous sa direction et ce sera également un groupe mixte à élire le 19. La soirée d'élection se complètera par une partie récréative.

Cette année encore, le Club Optimiste veut donner aux jeunes, la possibilité de participer à leur débat oratoire. Le sujet se lit comme suit: "Je ne suis qu'un, mais..." Ce débat oratoire n'est pas seulement local mais aussi provincial et international. La date est fixée aux 5-6-7 avril prochain. La publicité dans les écoles se fera au début de février et tous les jeunes de moins de seize ans peuvent s'inscrire. Pour ce faire, contacter le président, M. Aurele Croteau.

L'activité appréciation jeunesse du Club Optimiste fut une réussite du tonnerre. La population se doit de connaître le résultat financier d'une telle activité. Les revenus de \$601 se répartissent comme suit: soirée du 18 nov., \$96; soirée du 25 nov., \$106; soirée du 9 déc., \$224; les commanditaires, \$175. Les dépenses de \$719 se répartissent en location de la salle, \$60; bourses aux participants, \$260; trophées et plaques, \$257; films et photos, \$38; achat de lumière, \$12; soupers pour les jeunes, \$52; le papier, \$10; pancartes et certificats, \$30. Il y eut donc un déficit de \$118, qui sera comblé par le Club.

Ham-Nord

(ML) — Le 7 janvier, le conseil municipal de Ham-Nord adoptait un règlement selon lequel chaque propriétaire devra défrayer l'installation des numéros de porte au coût de \$2, l'unité. La collection de ces sommes se fera en même temps que les taxes municipales au cours des prochaines semaines.

(ML) — Désormais, le rôle d'évaluation de la municipalité de Ham-Nord devrait être confié au Conseil de comté de Wolfe. Ce dernier se chargera de faire une évaluation scientifique des propriétés de Ham-Nord. M. Roger Blais a été nommé au poste d'assistant de l'évaluateur du comté pour Ham-Nord. Cette résolution a été votée lors de la réunion mensuelle du 7 janvier dernier.

(ML) — Le maire de Ham-Nord, M. Roger Juneau, et le conseiller Richard Morin, ont signé un contrat de travail de deux ans avec le secrétaire de la municipalité, M. Gaétan Bellerose. Ce contrat stipule entre autres les heures de travail du secrétaire, le nombre de jours de congé et le salaire.

Sainte-Victoire

A l'occasion de l'assemblée mensuelle des membres du cercle des Filles d'Isabelle de Sainte-Victoire, tenue le 8 janvier dernier à la salle des Chevaliers de Colomb, on procéda au tirage annuel. Le sort a favorisé Mme Paul Guilbeault, de Drummondville, Mlle Louise Beauchesne de Victoriaville et Mlle Suzanne Bégin de Saint-Bruno.

Victoriaville

Il y aura une soirée costumée pour les membres Chevaliers de Colomb et leurs épouses, samedi le 9 février prochain. Plus de \$700, seront décernés en prix de présence. Des prix seront également donnés pour les meilleurs costumes. Les couples intéressés à louer un costume pour la circonstance

(suite à la page suivante)

LA CORPORATION
DE LA VILLE
D'ARTHABASKA
BUREAU DU SECRÉTAIRE

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Greffier Adjoint, de la susdite Ville, Québec.

La Ville d'Arthabaska a adopté le 7 janvier 1974, le règlement portant le numéro 301 fixant la rémunération du maire et des conseillers de la Ville d'Arthabaska.

Une assemblée publique des électeurs municipaux de la Ville d'Arthabaska est convoquée et sera tenue le 4 février 1974 à 7:00 heures p.m. pour l'approbation de ce règlement.

Arthabaska, le 9 janvier 1974.

Ville d'Arthabaska,
Michel Nolette
Greffier-adjoint.

LA CORPORATION
DE LA VILLE
D'ARTHABASKA
BUREAU DU SECRÉTAIRE

AVIS PUBLIC

Prenez avis que les heures d'ouverture du bureau de l'Hôtel de Ville d'Arthabaska seront à compter du 21 janvier 1974 les suivantes:

- Lundi au vendredi:
9:00 heures à 12:00 heures
1:30 heure à 5:00 heures
- Vendredi soir:
6:30 heures à 8:30 heures.

Donné à Arthabaska, ce 10ième jour de janvier 1974.

Ville d'Arthabaska,
Michel Nolette,
Secrétaire-trésorier.

LA CORPORATION
DE LA VILLE
D'ARTHABASKA
BUREAU DU SECRÉTAIRE

Je soussigné, président, certifie sous mon serment d'office:

- 1 - Que j'ai donné l'avis requis par l'article 139 de la loi des Cités et Villes;
- 2 - Que depuis la date de cet avis la liste ci-jointe a été tenue au bureau du secrétariat à la disposition de tous les intéressés;
- 3 - Que cette liste n'a pas été examinée par le Conseil dans les 30 jours après le 30 novembre 1973;
- 4 - Qu'ainsi la liste ci-jointe est entrée en vigueur le 31 décembre 1973 étant le 31ième jour;

Donné à Arthabaska, ce 8 janvier 1974.

Claude Aubert
Président.

LA CORPORATION
DE LA VILLE
D'ARTHABASKA
BUREAU DU SECRÉTAIRE

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, Greffier-Adjoint de la susdite Ville, Québec.

La Ville d'Arthabaska a adopté le 7 janvier 1974, le règlement portant le numéro 300, établissant la compensation à laquelle seront assujettis les immeubles exempts de taxe pour l'année 1974.

Une assemblée publique des électeurs municipaux de la Ville d'Arthabaska est convoquée et sera tenue le 4 février 1974, à 7:00 heures p.m. pour l'approbation de ce règlement.

Arthabaska, le 9 janvier 1974.

Ville d'Arthabaska,
Michel Nolette
Greffier-adjoint.

(suite de la page précédente)

ce sont priés de téléphoner à Suzanne et Marcel Paris, tél. 758-1053 avant le 24 janvier.

Pour aider au dégagement de la circulation, la Ville a voté une demande de subvention au ministère d'Etat aux Affaires Urbaines à Ottawa, pour un montant de 80% à 90% du coût global de l'opération. Il s'agit d'un projet de déplacement de la voie ferrée située rue du Filtre vers Trois-Rivières. Le projet de loi sera présenté en fin de janvier ou en février prochain.

A cause d'un retard dans les travaux d'aménagement présentement en cours à la Rubin, les autorités municipales ont permis aux employés de cette firme de stationner leur véhicule sur le boulevard Bois-Francis Nord.

Plessisville

Le service de la Police a couvert une collision survenue à l'intersection des rues St-Paul et St-Germain. Personne n'a été blessé; les dommages sont de l'ordre de \$500, au total. Le chef Lebrun invite les automobilistes à redoubler de prudence.

Sainte-Sophie de Mégantic

Le maire Caron a fixé à \$1. par \$100. d'évaluation, le taux de l'impôt foncier pour 1974. L'imposition se fait sur une évaluation globale de plus d'un quart de million.

Sainte-Hélène de Chester

Population de 471 habitants, 65 foyers. En 1973, il y eut 9 baptêmes, 5 mariages et 2 sépultures. Au Conseil de la Fabrique, MM. Yvon Bellavance et Edgard Lambert ont été élus, à la fin de 1973 en remplacement de MM. Gaétan Gardner et Adélar Moreau.

Saint-Norbert

Une revue générale de la situation laisse entrevoir qu'en 1973 deux associations ont pris la vedette aux domaines des activités de cette localité. Le Club de l'Age d'Or et l'Association féminine d'éducation d'action sociale ont tenu plusieurs manifestations au cours de l'année qui vient de se terminer. Le Comité des Loisirs et la Chorale Saint-Norbert sont les deux autres mouvements qui ont vraiment élaboré plusieurs activités au domaine de la détente.

Une addition d'équipement est faite à la scierie Lapierre. Il s'agit d'une machine à débiter les croûtes, vendues par la suite à un fabricant de charbon de bois.

Le Conseil municipal de Saint-Norbert d'Arthabaska a fixé à \$3.25 par cent dollars d'évaluation le taux de la taxe foncière pour l'année 1974. Ce taux était de \$2. l'an dernier. M. Raymond Luneau, maire, et les conseillers ont dû augmenter le taux pour 1974 à cause de la hausse considérable du coût d'entretien des chemins d'hiver. D'autre part, M. Germain Houle a été nommé pour faire partie de l'équipe des évaluateurs. Par ailleurs, M. Ronald Lapierre, secrétaire-trésorier, a reçu l'instruction de faire parvenir une subvention de \$200. au comité des loisirs de la localité.

Le Conseil municipal de Saint-Norbert a assermenté un nouveau membre à l'occasion de sa première session de 1974. Il s'agit de M. Jean-Claude Bernard, remplaçant M. Jacques Paquin, démissionnaire.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WARWICK
AUX CONTRIBUABLES DE
LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité. QUE:—

Le Conseil de la Corporation de la Ville de Warwick lors de sa séance régulière du 7 janvier 1974 a adopté le règlement numéro 442-74 de ses règlements prévoyant un emprunt de \$19,576.00 dollars remplaçant le règlement numéro 438-73.

Il peut être pris communication dudit règlement aux heures normales de bureau du soussigné.

DONNÉ à Warwick ce huitième jour de janvier, mil neuf cent soixante-quatorze.

Raymond-Pierre Gingras
Greffier.

Warwick

Il y aura une partie de carte mixte organisée par les Filles d'Isabelle de Warwick, mercredi le 23 janvier 1974, à compter de 20 heures, à la sacristie de l'église Saint-Médard de Warwick. Tous sont les bienvenus.

Les Filles d'Isabelle de Warwick sont présentement en pleine campagne de "chocolat". Les responsables tiennent à remercier tous ceux et celles qui les encouragent.

La Corporation de la Ville de Warwick a accordé une subvention de l'ordre de \$150. au Festival des Neiges de 1974.

Le Conseil municipal de la Ville de Warwick a retenu les services professionnels de Me Jean Gagnon pour l'année 1974 à titre de conseiller juridique de la Ville pour un montant forfaitaire de \$150.

Lors de leur dernière assemblée, les membres du conseil municipal de la Ville de Warwick ont adopté le règlement numéro 442-74 ayant pour but d'annuler le règlement 438-73 et de prévoir un emprunt de \$19,576.

La Ville de Warwick a demandé au ministère de l'Environnement d'accélérer l'étude de l'approbation des plans des travaux relativement à son réseau d'égout et d'aqueduc et portant principalement sur l'amélioration de son système sur les rues Saint-Médard, Dollard et la partie nord-est de la rue Saint-Louis.

Une demande a été faite par la Ville de Warwick auprès de la Commission Municipale du Québec afin de renouveler pour une période de six mois l'autorisation d'un emprunt de \$50,000. auprès de la Banque Provinciale pour l'administration des affaires de la Ville.

BOIS DE FOYER

Bois d'érable sec

en 24 pouces ou 12 pouces

A vendre

Prix \$26.00 la corde 12 pouces

\$38.00 la corde 24 pouces

Ces prix comprennent la livraison dans un rayon de 25 milles

S'adresser à:

Aimé Labbé

93 rue Emile, Victoriaville

Tél.: 752-9152

22-1-74

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE
DE WARWICK
COMITÉ D'ARTHABASKA

APPEL D'OFFRES NO 20-31

La Commission scolaire de Warwick recevra jusqu'à 3:00 heures p.m. le 13 février 1974, des offres pour l'achat d'équipement audio-visuel, d'équipement de bureau et d'équipement pour les écoles.

Chaque soumissionnaire remettra son offre dans une enveloppe scellée dans laquelle il joindra un chèque de garantie équivalent à 10% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission scolaire de Warwick et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire de Warwick.

Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier de charge et autres documents, à partir de mardi, le 15 janvier 1974, auprès du soussigné, 13, Boulevard Beaumier, Warwick.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions en public, qui aura lieu au bureau de la Commission scolaire de Warwick, situé à 13, Boulevard Beaumier, Warwick, le 13 février 1974 à 3:00 heures p.m. Les soumissions seront étudiées le soir même lors de l'assemblée du Comité exécutif de la Commission scolaire de Warwick qui se tiendra au bureau de la Commission scolaire de Warwick.

La Commission scolaire de Warwick ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout et en partie.

Donné à Warwick, ce dixième jour du mois de janvier 1974.

André Moreau,
Secrétaire général.

Hausse de \$850,000 du fonds industriel

VICTORIAVILLE (HLD)

— Lors de la dernière séance du Conseil municipal tenue le 7 janvier dernier, il y eut adoption du règlement augmentant le fonds industriel de \$850,000; il est donc maintenant de \$3,300,000.

La cause principale de cette augmentation est l'acquisition prévue de terrains dans le nouveau parc industriel. La Ville est présentement en négociations avec les propriétaires pour l'achat des nouveaux terrains.

CEGEP



CEGEP DE VICTORIAVILLE

Poste ouvert:

- Commis classe 2 au service de l'impression
- 15 heures par semaine
- Conducteur de véhicules légers (commissionnaire)
- 20 heures par semaine

Le candidat choisi occupera les deux postes simultanément.

Commis classe 2

Il opère l'équipement destiné à l'impression de documents de toutes sortes; il tient à jour un système de documentation et de fichiers; il prépare et compile des données statistiques; il utilise des machines de bureau d'usage courant.

Conducteur de véhicules légers (commissionnaire)

Il agit en qualité de commissionnaire; il travaille au chargement de son véhicule; il effectue entre les déplacements tout autre travail requis par l'employeur; il doit effectuer une vérification quotidienne de l'état de son véhicule; il doit tenir un calendrier de route et rédiger des rapports sommaires de certaines activités reliées à l'exécution de son travail.

Salaire:

\$5.068

Toute candidature doit être soumise au plus tard le 18 janvier 1974 au:

CEGEP de Victoriaville
475 est, rue Notre-Dame
Victoriaville
G6P 4B3

CEGEP



CEGEP DE VICTORIAVILLE

Poste ouvert:

- Aide-Domestique
- Service de l'Équipement

Attributions caractéristiques

L'aide-domestique effectue une variété de tâches ayant trait à la propreté et au bon état des bureaux et des autres locaux de l'institution.

L'employé de cette classe effectue des tâches telles que:

- Epousseter, nettoyer, laver et cirer le mobilier et les boiseries;
- Passer l'aspirateur sur les tapis;
- Ranger les meubles, vider les papiers à rebuts, les cendriers, etc.;
- Laver les vitres, les tableaux, etc.;
- A l'occasion, laver et cirer les parquets.

Dans une buanderie, l'employé de cette classe peut être affecté à des tâches reliées à l'entretien et à la réparation du linge, telles que le reprisage, le repassage, le pressage et l'entreposage.

Il peut être appelé à effectuer toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

- Conditions physiques adéquates.

Le candidat doit réussir également les examens de compétence technique exigés par le Collège.

Toute candidature doit être soumise par écrit à:

L'Agent du personnel
475 est, rue Notre-Dame
Victoriaville
G6P 4B3

Date limite: 21 janvier 74

emplois disponibles

Travailleurs demandés
Dessinateur de meubles

(bonne expérience requise):
Préparateur en pharmacie (médicaments vétérinaires);
Programmeur commercial;
Infirmières licenciées à temps partiel;
Infirmière auxiliaire (emploi à temps partiel);
Bio-chimiste avec connaissances en cosmétologie;
Chef de bureau - comptabilité (expérience comptable nécessaire);
Commis au crédit pour compagnie de finance;
Secrétaires bilingues;
Peintre au fusil possédant

expérience sur bois ou métal;
Mécanicien de machines fixes classe 4 (certificat B ou C en réfrigération);
Bûcherons;
Journaliers pour différentes industries à Daveluyville;
Journalier pour manufacture de roulottes;
Chef cuisinier;
Cuisinier de casse-croûte;
Aide-cuisinier;
Garçon de cuisine;
Laveur de vaisselle;
Hôtesse de salle à manger;
Barmaid;

Serveuse de tables;
Serveuse au comptoir;
Femme de chambre;
Coiffeuses;
Tailleur pour opérer "Bond Saw";
Fileur;
Tricoteur de bas;
Bobineur de fils;
Couseuses d'expérience sur machine à coudre régulière;
Régleur de métier à tricoter;
Piqueur à la machine;
Cardeur;
Commis aux pièces d'auto-

mobiles (carte de compétence);
Boucher;
Bonnes à tout faire;
N.B.: Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes.
Travailleurs disponibles
Directeur des services pédagogiques;
Comptable préposé au budget;
Administrateur des relations de travail;
Agent d'administration;
Aide-technicien des sciences physiques en laboratoire.

Homme d'instruments;
Surveillant de groupe de recherche économique;
Travailleur social de cas;
Professeur en enseignement général;
Professeur d'éducation physique;
Technicien en laboratoire médical;
Annonceur de radio;
Traducteur;
Préposé aux comptes à recevoir;
Magasinier;
Commis de bureau général;

MIDNIGHT SHOW SPECIAL à 11.30 P.M. VENDREDI le 18 JANV.

A L'AFFICHE
"JE T'AIME" et "L'HERITIER"

BILLETS en VENTE: \$4.50 - \$3.50 - \$2.50
Au LAURIER et PH. HOULE
et CHARRON VOYAGES

LE THÉÂTRE POPULAIRE
DU QUÉBEC PRÉSENTE DE
Jean-Robert Rémillard

LA FOLLE
COMEDIE

"LA VIE EJARREE du
BRAVE ADAM DOLLARS
SIEUR des ORMEAUX"

avec: Jean-Pierre Masson
Béatrice Picard
Jean Brousseau

AU LAURIER
Vendredi - 25 janvier

AU LAURIER

les Ménestrels charmants,
drôles,
sensibles,

VENDREDI le 1er FEVRIER
de retour après 3 ans d'absence

Voici le meilleur spectacle:

"LES 3 MENESTRELS"

JEAN-LOUIS - RAYMOND et MARIA

BILLETS en VENTE MAINTENANT Au
LAURIER et PH. HOULE et CHARRON

POUR
TOUS



LES FILMS MUTUELS présentent
UNE PRODUCTION CLAUDE HÉROUX

JEANNE MOREAU
JEAN DUCEPPE

dans

JE T'AIME

UN FILM DE PIERRE DUCEPPE

avec

ROSELYNE HOFFMANN • JEAN-RENÉ OUELLET
LIONEL VILLENEUVE • WILLIE LAMOTHE • YVAN DUCHARME

HORAIRE

SAMEDI SOIR
L'HERITIER à 6.45 et 10.15
JE T'AIME à 8.30

DIMANCHE
L'HERITIER à 1.30 - 5.00 - 8.30
JE T'AIME à 3.15 - 6.45 et 10.15

SUR SEMAINE à 7.30

EGALEMENT A L'AFFICHE
JEAN-PAUL BELMONDO dans

"L'HERITIER"

AU CINEMA
LAURIER
du 18 au 24 JANV.

COMMENCANT SAMEDI PROCHAIN: "FESTIVAL du FILM EROTIQUE de NEW-YORK"

Les religieuses du Précieux-Sang Fin d'année intéressante

(CIC) — "Nous avons renoncé aux diverses formes d'épanouissement pour trouver le grand Epanouissement". Cette réflexion vient de Soeur Florent du monastère du Précieux-Sang de Nicolet.

La communauté des Soeurs du Précieux-Sang fut fondée par Aurélie Caouette, mieux connue sous le nom de Soeur Catherine Aurélie du Précieux-Sang, originaire de St-Hyacinthe, en 1861. La mis-

sion de Nicolet vit le jour le 28 août 1896.

L'Oeuvre de ces religieuses est la louange réparatrice au Précieux-Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ces femmes prient de façon constante par le silence de leur vie. Ce silence n'est rompu que le soir après souper de sept à huit heures et par la lecture chorale du bréviaire dont les heures d'office sont: 6:00 heures (suivi de la messe à 7:00 heures) 9:30 heures, 11:40 heures, 15:00 heures, 17:20 heures et 20:00 heures.

Nos 33 Soeurs de Nicolet chantent leurs offices en français en utilisant "Temps Présent". Quelques laïcs assistent à la messe ou aux offices et le monastère a même reçu des groupes de gens voulant se joindre aux contemplatives pour louer le Seigneur.

Pour leur subsistance, les Soeurs du Précieux-Sang de Nicolet fabriquent les hosties. Elles entretiennent de plus les vêtements sacerdotaux de la cathédrale et s'occupent des sacristies environnantes. Incidemment, le nombre des Soeurs dans un même monastère ne peut être très élevé, car ces femmes ne pourraient assurer la subsistance de plusieurs personnes sans travailler à des oeuvres plus engageantes, ce qui nuirait à leur mission d'Eglise, soit la contemplation réparatrice et la louange au Précieux-Sang, dans le silence et le recueillement.

Nos Soeurs, pour soutenir leurs prières ont des antennes sur le monde. La télévision, les journaux et la radio les informent des problèmes et angoisses du monde contemporain. Les religieuses sont aussi au courant de la chose paroissiale et quelques soeurs semi-cloitrées se rendent parfois sur les lieux d'un événement pour signifier la présence des contemplatifs à la marche de leurs frères.

A la question du message qu'elle pourrait, au nom de ces compagnes, donner à la population, Soeur Florent répond: "Le premier message en est un de reconnaissance pour l'appui moral et matériel que nous recevons de nos concitoyens". Au plan spirituel elle nous invite à garder notre foi vive. "On sent, dit-elle, un besoin extraordinaire de prières dans la vie des gens. Dieu ne déçoit jamais... il répond".

Ces femmes qui ont choisi la vie contemplative vivent d'une façon qui répugne parfois à la raison humaine, mais leur vie est un cheminement vers la liberté totale en Dieu. Elle n'ont pas recherché quelque chose, quelque idéal ou quelque philosophie, mais ont répondu à l'appel de Quelqu'Un. Elles sont, en notre monde troublé, un grand signe d'Espérance.

3,500 citoyens vivent à Notre-Dame de Fatima

PLESSISVILLE (GAB) — Notre-Dame de Fatima, l'une des deux paroisses de Plessisville a une population de quelque 3,500 âmes; quant au nombre de familles, il approche les 750.

Durant l'année 1973, il y a eu 43 baptêmes, 34 mariages et 16 sépultures. Le R.P. Philippe Trépanier, C.S.C., curé, est secondé dans sa tâche depuis mars dernier par le R.P. Alfred Racine, C.S.C.

Conseil de fabrique

Deux nouveaux marguilliers ont été élus pour occuper les sièges laissés vacants par ceux dont le mandat prenait fin avec 1973.

Il s'agit de Mme Denis Brardette et Mme Gérard Béchard qui remplacent MM. Lucien Provencher et Jean-Noël Paquin. Les quatre autres marguilliers sont MM. Aurèle Marcoux, Serge Aubre, Lucien Lavoie et Adrien Grégoire.

Formation de moniteurs

VICTORIAVILLE (MD) — Le Service de l'Education aux adultes de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, a donné, au cours des dernières semaines, une série de cours d'une durée de 20 heures aux personnes intéressées à agir comme moniteur lors des cours de conduite préventive.

Organisés pour répondre à la demande des nombreux conducteurs de notre région qui en ont manifesté le désir lors du renouvellement

de leur permis de conduire, ces cours de conduite préventive sont disponibles dès maintenant et seront donnés par le Service de l'Education aux adultes de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, en collaboration avec la Jeune Chambre de Victoriaville.

Le rôle premier des moniteurs sera de diffuser les connaissances qu'ils ont acquises en vue de former des conducteurs prudents, attentifs, et respectueux des règlements, pour leur propre sécurité et celle des autres.

La bibliothèque offre ses services

PLESSISVILLE (GAB) — Les intéressés à des travaux de recherche et ceux qui font de la lecture leur passe-temps favori ont à leur disposition les milliers de volumes mis en circulation à la Bibliothèque de Plessisville.

Pour certaines catégories de volumes, la politique de la direction est de les garder au local même où tous peuvent les consulter. Pour d'autres, les amateurs de bonne lecture peuvent les apporter avec eux et ils ont une période déterminée pour les avoir en leur possession.

Heures de service

Pour l'échange des volumes, les jeunes ont de midi à 15 h.

tous les dimanches à la Bibliothèque de Plessisville. Quant aux adultes, les heures où le service est donné sont de 19 h. à 21 h. les mardi et mercredi de chaque semaine.

Une équipe de bonnes volontés travaillent bénévolement pour le parfait fonctionnement de la Bibliothèque de Plessisville. Cette équipe oeuvre en étroite collaboration avec le Service des loisirs. Ceux qui peuvent donner du temps pour seconder le groupe déjà en fonction sont toujours les bienvenus pour assurer un service aussi parfait que possible, service qui est donné gratuitement à la population de Plessisville et la région.

PLESSISVILLE (GAB) — C'est par une manifestation sociale à caractère familial que les membres de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Plessisville ont mis le point final aux activités de 1973.

Un rapport sur le travail de la direction du mouvement, présidé par Mme Berthe Montambeault, vient d'être rendu public par Mme Claudette Blais, secrétaire et responsable de la publicité. Une année des plus actives s'est ainsi terminée par cette rencontre amicale. Une soixantaine de membres ont pris part à la fête.

Cadeaux et récompenses

Sur son rapport, Mme Claudette Blais souligne que des récompenses ont été attribuées aux membres qui ont pris part aux concours et expositions de 1973 en présentant des travaux. L'as-

sistité aux réunions est un autre domaine où l'intérêt manifesté par les membres a été récompensé par des cadeaux.

Par ces initiatives, la direction du mouvement désirait manifester son appréciation pour celles qui collaborent étroitement à la vie de l'Aféas. A cette dernière activité de 1973, il a été convenu que la direction serait à l'oeuvre dès le début de la

nouvelle année pour préparer le programme de l'assemblée de janvier et des autres qui se dérouleront chaque mois durant la 2me partie de 1973-74.



La seule place que Escapade ne peut vous envoyer, c'est dans la lune.

VOYAGES PROTEGEZ VOS VACANCES!
Escapade
43-B, St-Jean-Baptiste
Victoriaville
(819) 758-3151

Sur la route, soyons sobres!

POUR TOUS

LES CHARLOTS

Complètement déchainés!

ET FRANCIS BLANCHE

LA GRANDE JAVA

Une machine à gags sans arrêt!

COULEUR

2 FILMS EN COULEURS

UN SUPER WESTERN

ALLELUIA et SARTANA

Ven. à Jeu. du 18 au 24 janv.

Théâtre VICTORIA VICTORIAVILLE

44, BLVD. CARIGNAN TEL. 752-2707

GRANDE VENTE

*de fin de
Saison*

**DEBUTANT MERCREDI
LE 16 JANVIER A 9 HRES. A.M.**

Bénéficiez de prix encore jamais vus!



LINGERIE
CROTEAU
FAMILIALE

19 Boul. Bois-Francis Sud
VICTORIAVILLE
TEL.: 758-8484